



CENTRE ÉDUCATIF
SPÉCIALISÉ DE
Salornay

RAPPORT D'ACTIVITE 2022



CENTRE EDUCATIF SPECIALISE DE SALORNAY

1154 Route de Salornay

71870 HURIGNY

Tél. 03/85/34/48/06

SOMMAIRE

Le Centre Educatif Spécialisé de Salornay

I-	Présentation d'établissement	p. 4
II-	Eléments et indicateurs de suivi relatifs à la prise en charge des enfants par service	p. 6
III-	Déclinaison du projet de l'établissement en action opérationnelles-nos axes de travail 2020 et 2021	p. 7
IV-	Amélioration continue de la qualité, des travaux du Comité de pilotage et autres groupes de travail	p. 39
V-	Temps forts de l'année	p. 42
VI-	Gestion des ressources humaines	p. 42
VII-	Nos actions de formations individuelles et collectives Les formations avec thème, nombre de participants et type de financement	p. 44
VIII-	Chantiers en cours, cap fin 2022	p. 46
	Annexes	p. 47

I - Présentation d'établissement

1. Fiche technique

CENTRE EDUCATIF SPECIALISE DE SALORNAY

1154, route de Salornay

71870 HURIGNY

Téléphone : 03 85 34 48 06

Numéro de SIRET 385-400-452-000-20

Code APE 8790 A

Le Centre Educatif Spécialisé de Salornay est un des établissements de l'Association du Prado Bourgogne qui accueille en continu garçons et filles de 13 à 18 ans, et jusqu'à 21 ans dans le cadre d'aide jeunes majeurs :

- ☞ En difficultés personnelles, sociales, familiales et relationnelles.
- ☞ Parfois avec des troubles psychiques plus ou moins importants.

L'établissement est agréé par le Conseil Départemental de Saône et Loire au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance et à la Famille et habilité par le Ministère de la Justice au titre des articles 375 et suivants du Code Civil relatifs à l'Assistance Educative et du nouveau Code de Justice Pénale des Mineurs (CJPM).

Ces habilitations l'autorisent à assurer quatre fonctions :

- ☞ **Une fonction d'Hébergement diversifié** de 48 places (plus 4 en Accueil d'urgence) réparties sur 4 Unités dont :
 - ◇ Trois pavillons sur le site de Salornay de 12 places.
 - ◇ Un Foyer appelé "Unité Ville", situé rue des Epinoches à Mâcon, d'une capacité de 12 places + 2 places en appartement.
- ☞ **Une fonction d'Accueil de Jour** par un dispositif technique situé sur le site de Salornay d'une capacité de 30 Jeunes.
- ☞ **Une fonction de Délégation Référent Etablissement Famille**, mission déléguée par le département en 2014. L'éducateur en poste exerce cette fonction à partir du site de Salornay.
- ☞ **Une fonction d'Accueil d'Urgence** à raison de 4 places sur l'Hébergement.

2. Personnels

<u>Direction :</u>	1 ETP Directeur 2 ETP Chefs de service Hébergement 1 ETP Chef de service Accueil de jour 1 ETP Cadre technique
<u>Médico-psychologique :</u>	0,09 ETP Psychiatre (Cadre) 0,63 ETP Psychologue (Cadre) 0,80 ETP Infirmière
<u>Administration :</u>	2 ETP Secrétaires 0,5 ETP Comptable 0,80 ETP Secrétaire/comptable
<u>Services généraux :</u>	1 ETP Service entretien 9 ETP Surveillants de nuit 3,5 ETP OQ Maîtresses de maison 2 ETP ASI Cuisine
<u>Educatif Hébergement :</u>	9 ETP Educateurs spécialisés 6,5 ETP Moniteurs-Educateurs 1 ETP Accompagnant éducatif et social 7 ETP Moniteurs adjoint animation
<u>Contrat d'apprentissage :</u>	0,5 ETP (formation ME)
<u>Educatif Accueil de jour :</u>	2,80 ETP Educatrices scolaires 2 ETP Educateurs techniques spécialisés 1 ETP Educateur sportif niveau 4
<u>Délégation Référent Etablissement Famille</u>	1 ETP Educateur spécialisé

Soit **56.12** ETP (Pour mémoire 56, 16 en 2021)

II - Eléments et indicateurs de suivi relatifs à la prise en charge des enfants par Service (document en annexe)

☞ *Prévisionnel 2022*

Hébergement : 18 980 journées

Accueil de jour : 7 650 journées

☞ *Réalisé*

En 2022 : Hébergement 17 456 journées dont 1 412 journées autres départements
Accueil de Jour 6 685 journées dont 333 journées autres départements

En 2021 : Hébergement 17 339 journées dont 1176 autres départements
Accueil de Jour 7 599 journées dont 566 autres départements

☞ *Taux d'occupation réel*

2022

Hébergement : 91.97 %

Accueil de jour : 87.39 %

☞ Comparatif entrées et sorties 2020, 2021 et 2022

Années	Admissions	Sorties
2020	Hébergement : 56 Accueil de Jour : 30	Hébergement : 58 Accueil de Jour : 28
2021	Hébergement : 37 Accueil de Jour : 22	Hébergement : 32 Accueil de Jour : 25
2022	Hébergement : 50 Accueil de Jour : 28	Hébergement : 50 Accueil de Jour : 26

III - Déclinaison du projet de l'établissement en actions opérationnelles – nos axes de travail 2020/2021 et 2022

1. L'ensemble des orientations prises s'inscrivent dans le cadre fixé par référence aux textes suivants

- ☞ Les lois 2002/02 - 05/03/2007 et des 14/03/2016, 07/02/2022 relatives à la Protection de l'Enfance.
- ☞ Les référentiels de bonnes pratiques prévues par l'ANESM et de la Haute Autorité de Santé et plus particulièrement, sur :
 - ◇ La bientraitance : définition et repères pour la mise en œuvre (juillet 2008),
 - ◇ Les attentes de la personne et le projet personnalisé (décembre 2008),
 - ◇ Prendre en compte la santé des Mineurs/jeunes majeurs dans le cadre des établissements/services de la Protection de l'enfance et/ou mettant en œuvre des mesures éducatives (janvier 2016),
 - ◇ Mieux évaluer la situation d'un enfant en danger (janvier 2021),
 - ◇ Améliorer la prise en charge à la sortie des dispositifs de Protection de l'Enfance (juillet 2022).
- ☞ Le projet associatif et le projet d'Etablissement.
- ☞ Le référentiel de l'Evaluation Externe de la Haute Autorité de Santé de 2022.

Ce cadre a été d'autre part délimité par la nécessaire prise en compte des obligations et contraintes imposées par l'élaboration et la contractualisation du Contrat d'Objectifs et de Moyens (CPOM) pour une mise en œuvre dès le mois de janvier 2018.

Les orientations départementales concernant l'accueil et l'accompagnement des Mineurs Non Accompagnés (MNA) y ont aussi participé et ceci notamment en fin d'année 2020, par une réorientation des Jeunes accueillis dans le contexte du dispositif concernant ces derniers, avec un important impact sur les places non occupées conduisant à des admissions en nombre.

Les orientations de l'établissement :

Pour 2022/2023 : le travail sur le bilan du CPOM actuel et la réflexion sur les objectifs prioritaires pour le prochain CPOM 2023-2027.

La poursuite des travaux concernant les axes d'amélioration issus du diagnostic des modalités de fonctionnement des établissements mettant en exergue la prise en charge des Jeunes, la sécurité des salariés et une communication efficiente autant à l'interne qu'avec nos partenaires institutionnels.

Le travail continu d'actualisation des documents internes liés au fonctionnement de l'établissement concernant autant les Personnels que les Jeunes accueillis et leurs familles : livret d'accueil, règlement de fonctionnement, livret d'accueil du stagiaire, document unique d'évaluation des risques, protocole de gestion et de prévention de la violence.

La poursuite des travaux au sein de l'établissement concernant les réparations au niveau du bâti, les liens avec les partenaires institutionnels, la mise à jour des coopérations avec des acteurs de droit commun : collèges, lycées, entreprises, mairies...

L'ensemble de ces actions contribue à donner à l'établissement une image autre que celle véhiculée par tout un chacun, sur un établissement difficile, où la violence serait omniprésente du fait de la présence de Jeunes en difficultés. Petit à petit, cette image s'estompe par le biais d'une communication importante, des actions menées, du traitement des dysfonctionnements réalisé de manière systématique.

2. Les axes de travail de la direction

a) L'équipe de direction

Depuis 2019, l'équipe de direction n'a pas été modifiée. Elle a poursuivi les actions liées à la prise en charge des Jeunes, des Personnels, de l'amélioration des fonctionnements et des pratiques. Sa cohérence a été renforcée avec la poursuite des séances d'Analyse de la Pratique Professionnelle (APP) effectuées avec l'IRTESS de Dijon et son Directeur Général Monsieur ROPERS.

Nous avons poursuivi les actions de transversalité entre les différents Services éducatifs, l'efficacité des réunions avec le Service médicospsy et la mise en place d'étude de cas cliniques afin d'aider les professionnels dans la gestion parfois compliquée de Jeunes ayant des problématiques psychologiques.

Nous avons mis en place une formation « Nouveaux Arrivants » à l'instar de celle mise en place au niveau associatif mais nous avons voulu une formation plus concrète axée sur le fonctionnement de l'établissement afin de donner aux nouveaux embauchés le maximum d'outils et d'informations leur permettant de remplir à bien leur mission auprès des Jeunes.

Nous avons également poursuivi le travail engagé avec nos partenaires institutionnels, par la mise en place de rencontres avec l'Aide Sociale à l'Enfance, les Territoires d'Action Sociale, la Plateforme départementale de gestion et suivi des admissions, la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Face à la complexité des situations de Jeunes accueillis, ces temps de travail se sont avérés indispensables pour mieux prendre en charge ensemble ces Jeunes dits « Cas complexes ».

La gestion des Personnels a été, durant cette année, une préoccupation majeure du fait d'une réelle difficulté à recruter des Personnels qualifiés, à rendre attractif notre établissement malgré son image d'établissement difficile.

Nous avons également poursuivi les travaux de réflexion dans le cadre du prochain Contrat Pluriannuel d'Objectif et de Moyens (CPOM) 2023-2027 en priorisant les demandes faites au département en termes de Personnels ou de moyens adéquats afin de réhabiliter nos locaux.

Nous avons entamé les travaux de réécriture de notre projet d'établissement dont le terme (2021) a été dépassé, en le mettant en lien avec les orientations et les échéances du prochain CPOM.

Cette démarche participative a conduit à la création d'un groupe de travail réunissant des représentants du Conseil d'Administration, de l'ensemble des Services dont le Siège, et en associant les Jeunes, leurs familles et nos partenaires par le biais de réunions ou de questionnaires de satisfaction.

Enfin, en fin d'année, notre Service hébergement a été inspecté par une mission d'inspection du Conseil Départemental en lien avec les orientations de la Loi Taquet de Février 2022. Ce moment a été riche d'enseignement montrant à voir nos points forts : Service médicopsychologique, structuration de l'équipe de direction, de la communication, de la prise en charge des Jeunes.

Mais elle a aussi mis en avant des points d'améliorations : le soutien aux équipes, la mise à jour de nos documents de travail (livret d'accueil, règlement de fonctionnement, guide de bonnes pratiques professionnelles), le soutien aux équipes éducatives, les besoins d'accompagnement et de formation pour les Personnels embauchés sans qualification de l'Education spécialisée, la nécessité de travaux dans nos locaux d'Hébergement afin de les rendre plus chaleureux.

Cette inspection nous a conduit à mettre en place un plan d'action afin de répondre aux obligations et recommandations préconisées.

Cette année aura été riche et a demandé à chacun un investissement important pour répondre efficacement aux prises en charge des Jeunes, à la gestion des Personnels et aux sollicitations de nos partenaires.

b) Les Chefs de service

Le management des équipes reste la priorité des Chefs de service qui le décline aujourd'hui par un management de proximité. Même si cela n'est pas nouveau, les Chefs de service s'efforcent, dans un objectif commun, de monter en compétence chacun des éducateurs. Ce travail passe notamment par des entretiens individuels réguliers, mais également par un suivi étroit de chacun. Cette approche est délicate mais intéressante et indispensable car bientraitante. Ce travail permet de repérer les points à améliorer, les compétences à mettre en valeur.

Ce travail a commencé, par la réflexion sur le référentiel métier des Éducateur(trice)s Spécialisé(e)s.

Ainsi, une séance à laquelle ont participé dix éducateur(trice)s, a permis à l'aide du référentiel métiers, de réaffirmer les rôles et fonctions des éducateur(trice)s spécialisé(e)s, dans un souci de complémentarité de l'action éducative avec leurs autres collègues et également avec leurs responsables hiérarchiques. Les échanges ont été riches et propices à l'évolution des pratiques.

La tactique managériale visait à ce que les éducateur(trice)s spécialisé(e)s remplissent les missions qui leur sont dévolues. Les Chefs de service qui pouvaient avoir tendance à effectuer certaines tâches réservées aux éducateurs spécialisés, pourront se focaliser sur un accompagnement plus ciblé de chacun des salariés. Nous poursuivrons ce travail initié en 2021 avec la fiche de poste en cours de validation.

Cette année, nous avons également étendu ce travail avec les maitresses de maison et les surveillants de nuit, dont les fiches de postes ont été officialisées par la Direction Générale. Les référentiels métiers et leurs déclinaisons en fiches de poste sont des outils indispensables pour poser les bases de ce travail sur les compétences.

Dans la même optique, la formation des Nouveaux Arrivants permet de transmettre les informations nécessaires à la compréhension de notre Association, de son histoire, de ses habilitations et donc de ses missions. Cette séance, comme les précédentes, a été appréciée par la complétude des thèmes abordés et la complémentarité des intervenants. Chacun.e, diplômé.e ou non, a pu bénéficier de ce temps d'écoute et de partage.

☞ Evaluation des besoins en formation

Nous avons identifié les besoins des salariés, en lien avec un déficit d'éducateurs diplômés. Cela a été discuté en réunions de direction. Les besoins individuels peuvent être liés à une formation qualifiante, nécessitant un investissement à long terme, susceptible de répondre à un déficit, momentané ou non, de candidats diplômés. Ce peut être également, l'occasion de participer à des formations thématiques de courtes durées, mais riches en contenus innovants, pour lesquels il est nécessaire que le stagiaire partage avec ses autres collègues.

La participation de la Cheffe de service à la Commission formation associative a mis en lumière, la nécessité d'orienter et d'organiser les formations en fonction des besoins personnels de chacun des salariés et également en fonction des besoins collectifs liés à des problématiques particulières, nécessitant des réponses appropriées.

☞ Transversalité des actions éducatives

Nous avons poursuivi le travail en transversalité entre l'Hébergement et l'Accueil de jour, en particulier sur les temps de vacances scolaires, mais également sur des temps identifiés, susceptibles de renforcer l'action éducative par une cohérence des interventions (scolarité, camps interservices, activités diverses). Ainsi, en l'absence d'un Chef de service, la continuité est assurée au niveau de la gestion des équipes éducatives par les autres Chefs de service.

Cette transversalité s'est également inscrite sur le support que confère la réunion médico-psy. L'approche de chacun au profit d'un échange constructif a réellement permis de donner sens à cette instance. Les bases de ce travail ont été posées cette année.

En parallèle, nous avons traité au quotidien les notes d'incidents et fiches d'évènements indésirables tant au niveau éducatif qu'au niveau administratif. Ainsi en 2022, nous avons noté une baisse significative des passages à l'acte (Cf. Annexes).

Nombre incidents traités 2021	122	Dont FEI	54
Nombre incidents traités 2022	92	Dont FEI	42

3. Déclinaison des fiches actions CPOM

Les fiches actions élaborées font l'objet d'une déclinaison en interne tout au long de la durée du CPOM. Les actions menées ont été les suivantes :

☞ Mieux gérer la violence dans les établissements :

- ◇ Actualisation du Protocole de Gestion et Prévention de la violence, en lien avec le groupe de travail associatif sur les Fiches d'Evénements Indésirables (FEI),
- ◇ Traitement et gestion des Fiches d'Evénements Indésirables, entre l'équipe de direction et le Service administratif,
- ◇ Actualisation du chantier « sanction-réparation », mis en place en 2019,
- ◇ Mise en œuvre d'un demi-poste éducatif Hébergement axé sur le sport, en lien avec l'éducateur sportif de l'Accueil de jour, pour mener des actions transversales entre les deux Services,
- ◇ Sensibilisation auprès des Jeunes sur la sécurité incendie par le SDIS de Mâcon.

☞ Compétences et pratiques professionnelles :

- ◇ Mise en place de formations pour les professionnels (Cf. gestion des ressources humaines),
- ◇ Déclinaison du chantier associatif concernant la Charte de bientraitance,
- ◇ Actualisation du livret d'accueil des stagiaires validé en 2019,
- ◇ Poursuite de la mise en place d'une formation interne pour les Nouveaux arrivants, centrée sur le fonctionnement du CES,
- ◇ Travail sur le référentiel métier, les missions des éducateurs spécialisés, en lien avec les éducateurs spécialisés en poste.

☞ Développer la culture de l'écrit :

- ◇ Systématisation des ordres du jour et des comptes-rendus de réunions,
- ◇ Formation sur les écrits professionnels par la Protection Judiciaire de la Jeunesse,
- ◇ Harmonisation des documents supports.

☞ Mieux coordonner le parcours de l'enfant :

- ◇ Suivi du Projet pour l'enfant (PPE),
- ◇ Réactualisation en lien avec la Direction Générale du Document Individuel de Prise en Charge (DIPC).

☞ Place du parent :

- ◇ Présence des parents aux visites d'admissions et aux bilans,
- ◇ Travail du Délégué Référent Etablissement Famille (DREF),
- ◇ Participation des parents aux réunions du groupe Usagers familles,
- ◇ Mise en place d'un lieu d'accueil spécifique au sein de l'établissement pour les visites médiatisées ou les rencontres réalisées par le DREF.

- ☞ Prévenir les risques psychosociaux :
 - ◇ Généralisation de l'Analyse de la Pratique pour les équipes éducatives et les Cadres,
 - ◇ Actualisation du Document Unique d'Evaluation des risques par le biais d'une enquête sur les risques physiques, les risques psychosociaux et la mise en place d'un plan d'améliorations.

- ☞ Développer des réponses diversifiées pour une plus grande souplesse dans les prises en charge :
 - ◇ Poursuite de la mise en place de placements séquentiels,
 - ◇ Soutien à la parentalité dans le cadre des mesures « Accueil de jour »,
 - ◇ Prise en charge partagée dans la gestion des « Cas complexes ».

- ☞ Rénovation des « Accueil de jour » :
 - ◇ Restructuration par une baisse des effectifs Jeunes et salariés,
 - ◇ Repositionnement des missions des Personnels Accueil de jour, avec le passage d'un éducateur de l'Accueil de jour à l'Hébergement et la mise en œuvre du chantier sanction-réparation,
 - ◇ Création d'un nouvel atelier à vocation de remobilisation pour les Jeunes.

- ☞ Structures et investissements :
 - ◇ Projets de configuration et d'utilisation des bâtis menés par les Chefs de services et le Service médicopsy en lien avec le Directeur de l'établissement,
 - ◇ Travaux internes liés à la sécurité : installation de contrôle d'accès sur le site, goudronnage devant les Unités d'hébergement, rénovation des éclairages extérieurs, installation de vidéo protection sur l'ensemble du site, installation du wifi sur les Unités du site, installation de la Visio conférence.

- ☞ Redimensionner les Hébergements :
 - ◇ Optimisation des différents lieux d'accueil entre Hébergement collectif, studios sur le site, studios autonomes sur la ville de Mâcon.
 - ◇ Projet d'évolution des Hébergements travaillé par les Chefs de services et le Service médicopsychologique.

L'élaboration de ces fiches est autant la résultante des travaux des différentes Unités que ceux des groupes COPIL concernant la Démarche Qualité, la Communication, les Risques psycho sociaux.

Dans le cadre du prochain CPOM 2023-2027, de nouvelles fiches actions seront travaillées par une déclinaison opérationnelle sur les cinq prochaines années.

4. Les axes de travail pour les équipes qui ont travaillé en synergie pour remplir leur mission vis-à-vis des Jeunes

Chaque Service et équipe ont mis en œuvre, par le biais de fiches actions, des axes de travail particuliers adaptés à la composition des groupes de Jeunes et aux compétences des salariés.

a) L'Hébergement :

☞ Sur le site de Salornay :

Capacités d'accueil des Groupes 1, 2 et 3 : Trois groupes de vie de douze Jeunes.

Sur l'année 2022 :

- ◇ 18 Jeunes pris en charge sur le groupe 1
- ◇ 20 Jeunes pris en charge sur le groupe 2
- ◇ 23 Jeunes pris en charge sur le groupe 3

☞ Présentation des évènements du quotidien commun aux trois Unités

L'année 2022 a confirmé la tendance des années précédentes sur le site de Salornay autour d'une poursuite du rajeunissement des Jeunes accueillis. En effet, un certain nombre de Jeunes de 12 ou 13 ans avec pour certains des problématiques lourdes liées à divers handicaps nous a amenés à adapter nos accompagnements et nos prises en charge.

Les prises en charge spécifiques ont été prises en compte dans un collectif qui demande davantage d'accompagnement au quotidien.

De plus, afin de faire lien et de renforcer la transversalité interservices, nous avons maintenu et adapté les interventions dans la continuité ce qui a été mis en place les années précédentes.

Ainsi, chaque mercredi après-midi, des éducateurs de l'Hébergement sont détachés et se rendent dans les classes de l'Accueil de jour et participent en collaboration avec leurs collègues éducatrices scolaires à des temps identifiés autour de l'aide aux devoirs pour l'ensemble de Jeunes scolarisés. Ainsi, la baisse significative des passages à l'acte qui a pu être noté particulièrement les mercredi après-midi en 2021 est à nouveau révélateur sur l'année 2022 d'une nouvelle dynamique.

☞ Groupe 1

◇ Présentation du groupe

➤ Equipe éducative actuelle

1 éducatrice spécialisée, 1 éducateur sportif niveau 3 (niveau éducateur spécialisé)
1 monitrice éducatrice, 2 moniteur adjoint d'animation
1 maitresse de maison
2 surveillants de nuit

➤ Groupe de Jeunes

Le groupe 1 a accueilli 18 Jeunes en 2022 dont 12 qui sont toujours dans les effectifs, 6 sortants dont 2 qui ont été admis à l'Unité ville.

Le groupe reçoit actuellement 12 Jeunes dont 11 sur le collectif et 1 en studio de proximité. A leur arrivée, les Jeunes ont majoritairement fréquenté l'Accueil de jour.

En fonction du niveau scolaire de chacun, il y a eu des accueils à temps partiel au collège en cours d'année.

➤ Difficultés rencontrées

Nous accueillons des Jeunes porteurs de troubles psychiques importants dont les humeurs varient constamment. Cela provoque souvent l'incompréhension de ce type de comportement chez les autres Jeunes qui font, néanmoins, preuve de tolérance et de patience.

De même, les absences ou départs des éducateurs peuvent mettre en péril la cohésion d'équipe, alors ils adaptent leur pratique et combinent les absences tout en assurant la surveillance et vigilance du groupe pour éviter les tensions et maintenir un climat serein.

➤ Médical

Le suivi de Jeunes sous traitement est effectué par notre équipe médico-psychologique ou des professionnels extérieurs dans la mesure du possible.

➤ Scolarité, apprentissage et stage

- 11 Jeunes ont fréquenté les collèges de Mâcon en quatrième ou troisième.
- Un était en apprentissage en carrosserie automobile dans une entreprise Mâconnaise.
- Un était en apprentissage en boulangerie dans une entreprise Mâconnaise.
- Un était en apprentissage en peinture dans une entreprise Mâconnaise.
- Cinq ont intégré l'Accueil de Jour du CES en raison de décrochage ou échec scolaire ou en lien direct avec leurs troubles ou en attente de leur affectation.
- Plusieurs Jeunes ont pu effectuer des stages en entreprises, ou souhaité découvrir des métiers en peinture, électricité, réparation de téléphone.

◆ Activités et chiffres

➤ Transferts et camps

- Avril 2022 : Camp à Paris avec 7 Jeunes et 2 éducateurs sur 4 jours
- Aout 2022 : Camp aux Settons avec 7 Jeunes et 2 éducateurs sur 5 jours

En dehors des camps, des activités à la journée telles que la piscine, lac, football, bowling et cinéma ont aussi eu lieu.

➤ Activités en club

3 Jeunes ont été licenciés en football au Groupement du Mâcon Bourgogne et un autre pratique la boxe.

◆ Conclusion

Notre structure s'est progressivement rapprochée de son public à problématique comportementale, psychologique où nous retrouvons aussi la délinquance, la violence, la consommation de stupéfiants...

Le groupe 1 a accueilli également 8 MNA en 2022, ainsi que des enfants plus jeunes intégrant le CES dès 13 ans avec un accompagnement éducatif totalement indispensable car nous constatons chez ces Jeunes accueillis un manque d'autonomie, de savoir-faire, d'éducation et de savoir-vivre avec la présence de troubles chez certains obligeant l'équipe éducative à adapter ses pratiques.

Groupe 2

L'équipe actuelle est constituée de 2 éducateurs spécialisés, 2 moniteurs éducateurs 2 moniteur adjoint d'animation, 1 maitresse de maison et 2 surveillants de nuit.

◆ Présentation

L'unité de vie peut accueillir 13 Jeunes, dont une place d'urgence.

Au cours de l'année 2022, nous avons accompagné 20 Jeunes âgés entre 13 et 18 ans.

Nous avons réalisé 1 APJM (Accueil Provisoire Jeune Majeur).

Entrées avant 2022	Au cours 2022	Sorties en 2022	Présents en 2023
10	10	6	11

Certains bénéficiaient et/ou bénéficient d'un suivi PJJ. Aujourd'hui, seulement 1 Jeune est suivi par un éducateur référent PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse).

Les mesures de protection mises en place sont l'AEMO, le suivi DREF, le placement direct, l'accueil provisoire, la tutelle d'état ... Les Jeunes sont suivis par l'Aide Sociale à l'Enfance, parfois sous la délégation du Juge des enfants. C'est le cas des tutelles d'état pour les MNA.

Nous répertorions en 2022 :

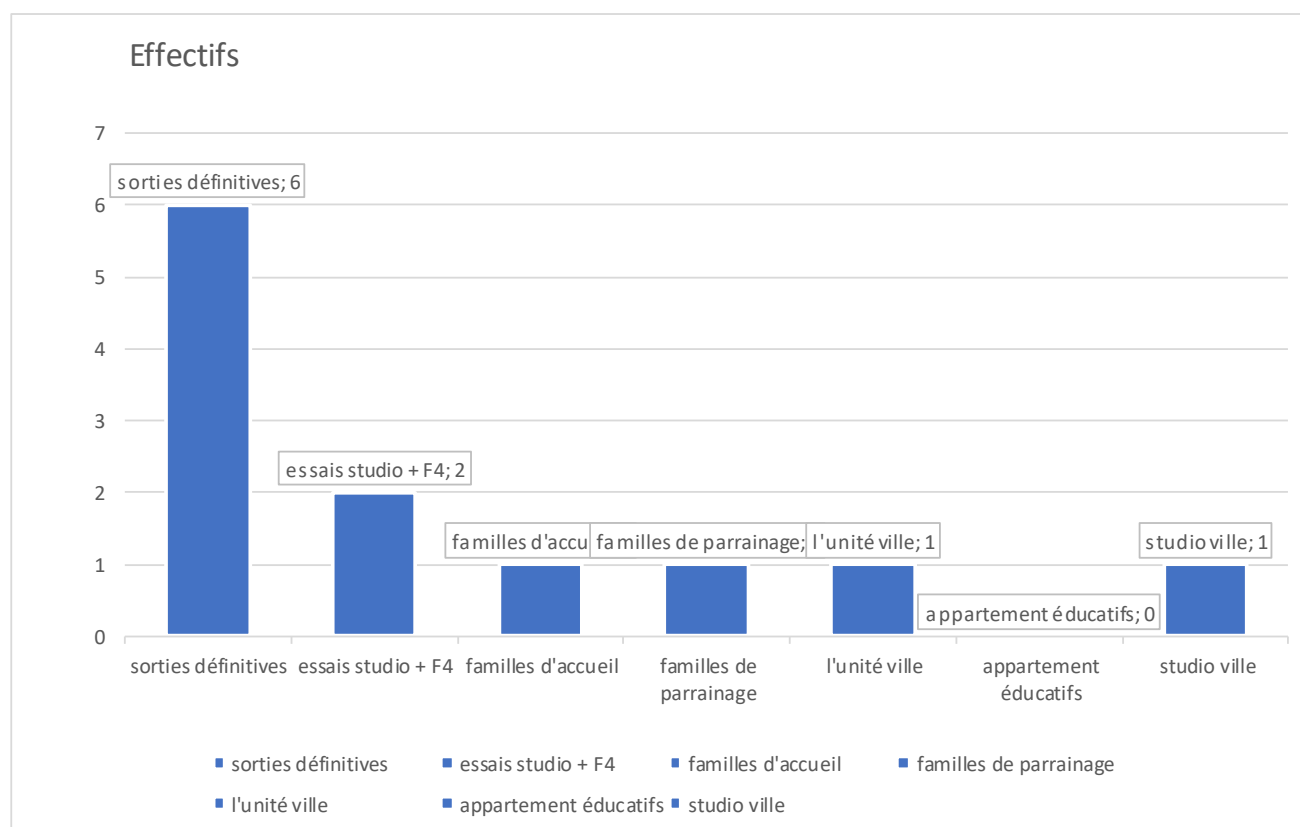
	Effectifs 2022
Nombre de Jeunes	20
Accueil provisoire	3
ASE	9
APJM	1
Tutelle d'état	7

A cela s'ajoutent :

- 4 Jeunes suivis par la PJJ,
- 10 suivis DREF,
- 0 mesure d'AEMO,
- 1 Jeune avec une reconnaissance M.D.P.H.

◇ Sorties du lieu d'hébergement

Les sorties des Jeunes se font sur différents dispositifs en interne ou externe.



◇ Scolarité et Accueil de jour

Sur ces 20 Jeunes, 12 ont été accueillis à l'Accueil de jour, dont 2 scolarisés en cours d'année. Le nombre total de Jeunes scolarisés sur 2022 représente alors 10 Jeunes, dont 1 en apprentissage.

L'inclusion de chaque Jeune reste une priorité pour nous. Dès son arrivée, notre objectif est de pouvoir rescolariser le Jeune dans un établissement scolaire en prenant en compte ses difficultés.

Si le Jeune n'est pas scolarisé, il intègre l'Accueil de jour dans le but d'entrer en apprentissage par la suite, ou de trouver un emploi ou de reprendre une formation. En aucun cas, le Jeune ne peut rester sans rien faire.

La difficulté liée à la langue « française » pour les MNA qui ne la maîtrisent pas, mais aussi les difficultés liées au décrochage scolaire peuvent être palliées de manière provisoire par l'Accueil de jour.

L'Accueil de jour est une alternative pour tenter de mobiliser le Jeune, lorsqu'il est en attente d'une scolarisation.

Les Jeunes en décrochage scolaire semblent être plus en difficulté pour s'investir à l'Accueil de jour, ou dans de réelles démarches.

Pour les MNA qui intègrent une scolarité, la difficulté liée à la langue française est réelle. Il est parfois difficile de maintenir une scolarité en milieu ordinaire, du fait des difficultés. Souvent, ces Jeunes intègrent des apprentissages. Cependant, nous avons un jeune MNA qui parvient à surmonter grand nombre de difficultés pour suivre une scolarité en lycée professionnel.

Les difficultés principales des Jeunes pour adhérer aux normes scolaires sont :

- L'absentéisme,
- Le respect du cadre,
- Les difficultés à fournir un travail personnel,
- Les problèmes de socialisation.

◆ Les loisirs et activités

- Du 18 au 22 juillet 2022, un camp à AGDE a été réalisé. Sept Jeunes du groupe ont pu y participer. Cette zone de la France semble avoir été un plaisir pour eux. Certains découvraient la mer, la culture ... Et cet outil permet de connaître le Jeune sous un autre angle et aussi de partager des moments moins cadrants avec le Jeune. Ce sont des moments plaisirs qui permettent de travailler le lien différemment. Le Jeune est souvent plus ouvert à la rigolade, à la discussion car l'environnement n'est plus celui formel du foyer.
- Du 1^{er} au 4 novembre 2022 : Camp à ANNECY avec sept Jeunes et deux éducateurs. Lieu qui a été très apprécié. Découverte des environs, camp basé sur le sport (vélo, marche, randonnée ...).
- Les activités extra-scolaires : L'adhésion des Jeunes à un club est importante selon l'équipe éducative et de direction. En effet, le Prado Bourgogne finance certaines adhésions aux loisirs. Le but étant la socialisation, le défoulement, le changement d'environnement ...
- Tout au long de l'année, nous avons mis en place des activités (jardinage, barbecue, soirée film, football...) au sein de l'établissement. Ceci étant propice aux moments de partage et de détente entre jeunes et aussi avec les éducateurs.

☞ Groupe 3

Equipe actuelle :

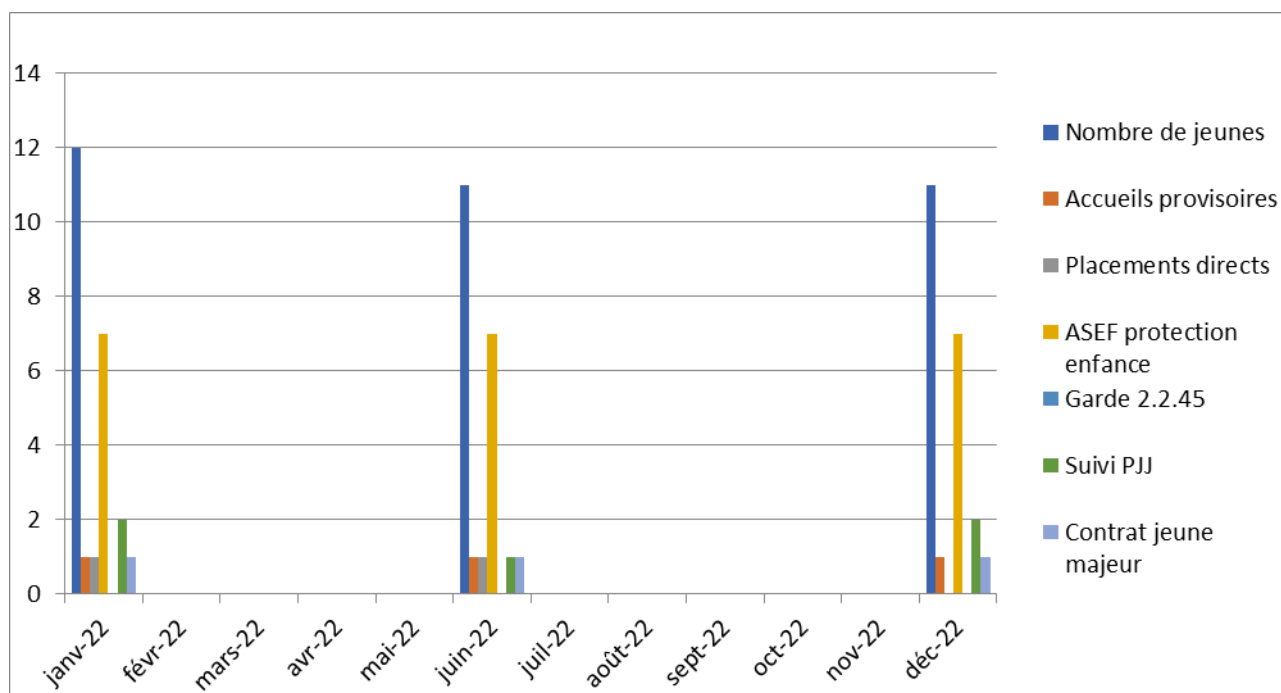
- 2 éducateurs spécialisés
- 1 éducateur sportif niveau 4 (niveau moniteur éducateur)
- 1 Accompagnant éducatif et social
- 2 moniteurs adjoints d'animation
- 1 maitresse de maison
- 2 surveillants de nuit

L'équipe a poursuivi cette année l'accompagnement très particulier d'un groupe de Jeunes très hétérogène, avec des profils liés à des problématiques psychiques, familiales ou délinquantes.

Le groupe de Jeunes est resté assez stable tout au long de cette année 2022, avec peu de départs et donc peu d'arrivées. L'équipe éducative a privilégié des activités sur l'extérieur (activités sportives, camps) pour permettre à chacun de sortir d'un quotidien dans l'Unité de vie parfois pesant (augmentation des présences jeunes sur les temps de week-end par exemple).

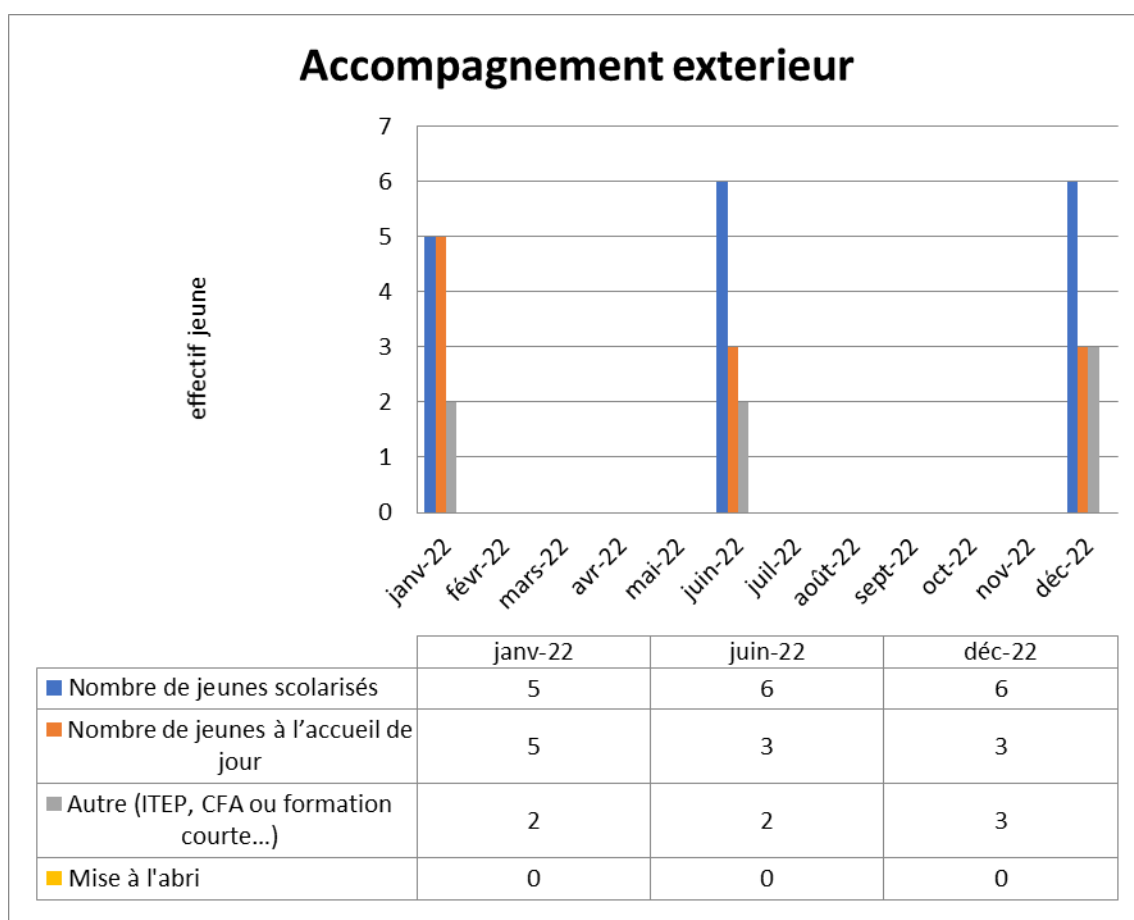
➤ Constitution du groupe

Capacité d'accueil : 13 dont 1 place d'urgence



	Janvier 2022	Juin 2022	Décembre 2022
Nombre de Jeunes	12	11	11
Accueil provisoire	1	1	2
Placement direct	1	1	0
ASEF protection enfance	7	7	6
Garde 2.2.45	0	0	0
Suivi PJJ	2	1	2
Contrat jeune majeur	1	1	1

➤ Scolarité extérieure et Accueil de jour



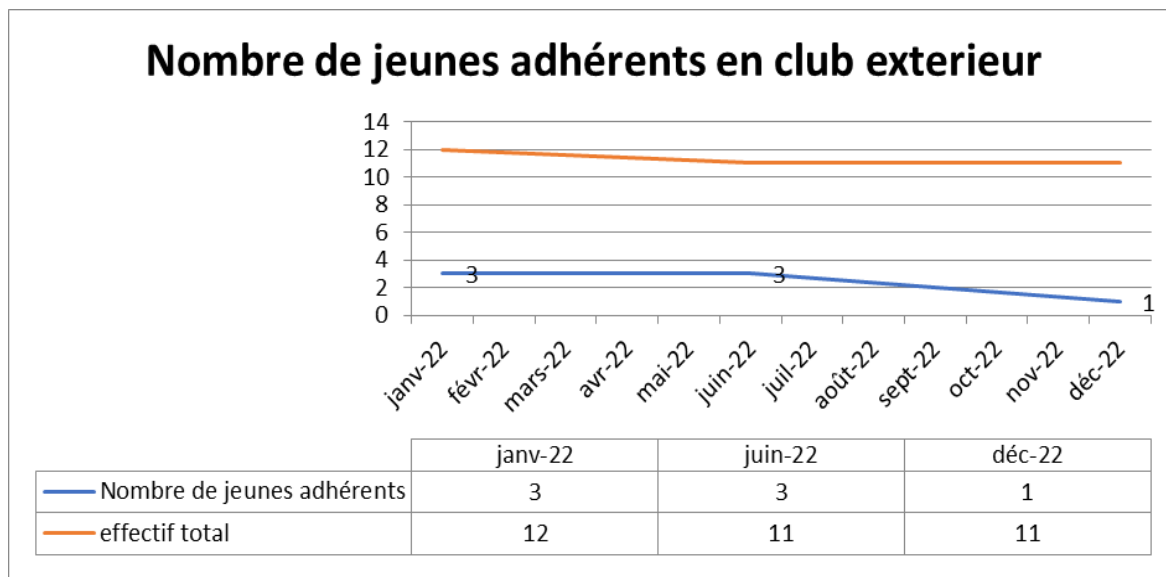
➤ Transferts

Durant l'année 2022, quatre transferts ont été effectués :

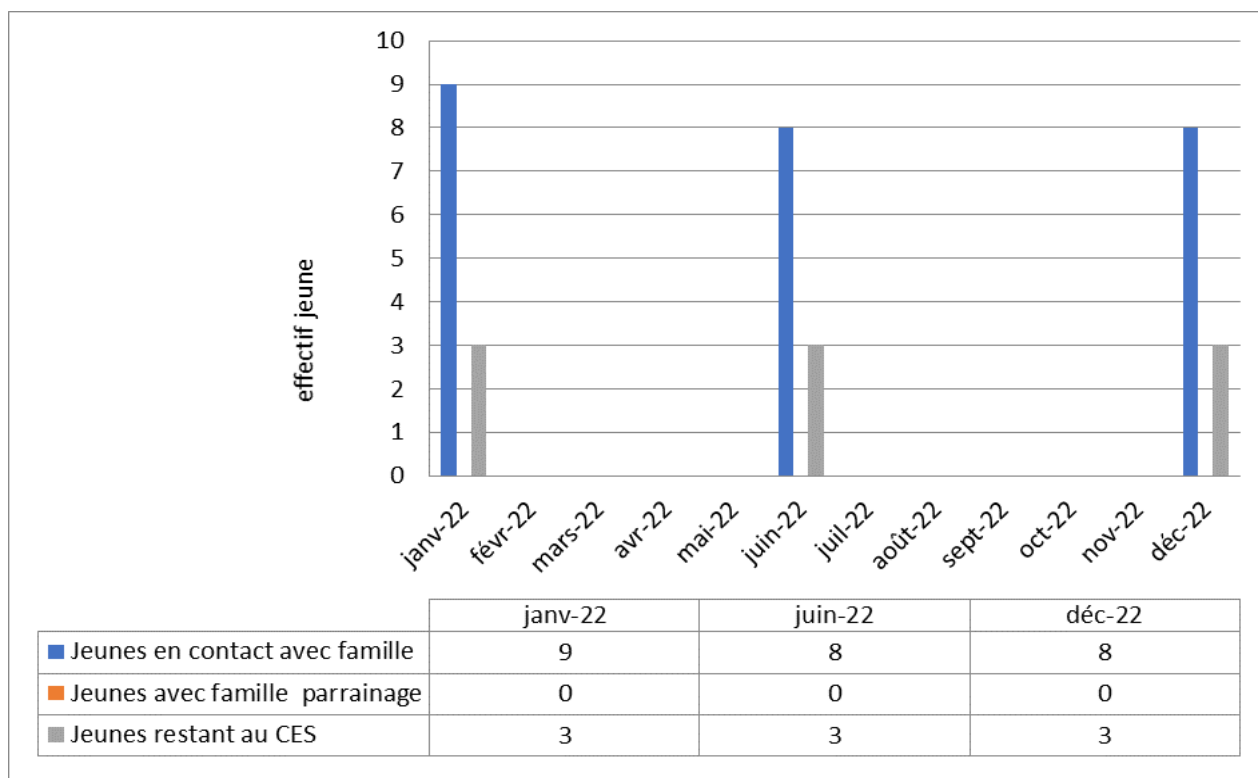
- Découverte de Paris en Avril
- Découverte de Marseille en Avril
- Transfert d'été à Vallon Pont d'Arc en Juillet
- Visite de Paris à Noël.

Ces temps sont des moments privilégiés pour les Jeunes leur permettant de découvrir des lieux inconnus, de pratiquer des activités en dehors du CES. Pour les Personnels, ils permettent de côtoyer les Jeunes en dehors de l'établissement, de les voir dans un autre contexte, de se donner à voir en dehors des murs de l'institution.

➤ Activités en clubs extérieurs



➤ Familles et Familles de parrainage



➤ Sorties/entrées

Nombre de sorties sur l'année 2022 : 6

	Famille	Appartements éducatifs	Unité ville	Structure PJJ	Autre département	Autres
Janvier 2022	2	0	0	0		0
Juin 2022	0	1	0	0	0	1
Décembre 2022	1	0	0	1	0	0

Nombre d'entrées sur l'année 2022 : 5

	Accueils provisoires	Placements directs	ASEF protection enfance
Janvier 2022	1	0	0
Juin 2022	0	0	1
Décembre 2022	1	1	1

☞ L'Unité ville

Composition de l'équipe :

- 2 éducateurs spécialisés.
- 1 monitrice éducatrice.
- 2 éducateurs sportifs niveau 4 (niveau moniteur éducateur), dont 1 à mi-temps.
- 1 monitrice adjointe d'animation
- 1 apprentie en formation de monitrice éducatrice.

L'unité ville a continué son travail de réflexion sur la mise en expérimentation à l'autonomie en appartement définie dans la fiche action. Nous avons décliné plus précisément avec le support contrat d'occupation, des objectifs de travail avec les Jeunes et une évaluation de leurs compétences à l'autonomie.

Deux éducateurs ont été désignés pour le suivi de la mise en expérimentation à chaque passage de Jeunes, ainsi pendant quinze jours ou trois semaines les deux éducateurs momentanément référents de cette expérimentation, veillaient « au suivi du contrat ». Les expérimentations ont été optimisées en fonction des capacités des Jeunes. Nous faisons le constat que même des Majeurs(e)s ne sont pas prêts à vivre seul(e)s même quelques jours. Ainsi, nous devons rassurer, accompagner plus en proximité pour permettre aux Jeunes d'expérimenter avant la fin de leurs prises en charge.

Nous avons tenu en moyenne deux réunions Jeunes tous les deux mois. Ces réunions permettent de reprendre les événements indésirables, elles sont l'occasion d'échanges sur les règles ... Elles sont également l'occasion pour les Jeunes de faire des propositions, des demandes collectives (achat de matériel, réorganisations diverses ...) et de préparer leur participation au Groupe d'Expression des Usagers et de leurs Familles (GEUF).

En 2022, nous avons accueilli 27 Jeunes : 11 filles et 16 garçons. 14 Jeunes étaient déjà présents en 2021.

Sur ces 27 Jeunes, 16 ont bénéficié d'APJM, 7 avaient 17 ans, 3 avaient 16 ans, et nous avons accueilli à titre exceptionnel 1 Jeune de 14 ans en urgence. Nous avons eu 13 départs sur 2022.

Concernant ces 13 Jeunes, 3 sont restés moins d'un an, 5 sont restés entre 1 et deux ans, 3 entre 2 et 3 ans et deux de plus de 3 ans. Cinq Jeunes ont pris leur propre appartement, 1 a pu intégrer le CLAJ, 1 a pu intégrer les appartements éducatifs, 3 sont retournés chez leurs parents respectifs, 1 a été retenu en centre de rétentions et deux sont partis sans adresse très précise.

Sur les 27 Jeunes, 15 ont fréquenté des établissements scolaires, 7 ont fréquenté l'Accueil de jour, 4 ont bénéficié d'un contrat d'apprentissage et 1 n'avait aucune activité.

5 Jeunes ont obtenu des diplômes : 3 ont obtenu le bac professionnel et deux ont obtenu un CAP.

16 Jeunes ont pu profiter d'une expérimentation du studio ou de l'appartement situé en ville.

17 Jeunes ont bénéficié de rendez-vous réguliers avec le psychologue et deux Jeunes ont vu régulièrement notre le pédopsychiatre du C.E.S.

Sur les 27 Jeunes accueillis, 13 restaient à demeure à l'Unité ville (MNA, fracture familiale...) et 14 rentraient en famille à des fréquences très variées.

Nous constatons un allongement des durées de prise en charge notamment pour 1 jeune fille qui est partie à 21 ans après plus de quatre années d'accueil, trois Jeunes sont à l'Unité ville depuis deux ans et 8 sont présents depuis plus d'un an.

Comme pour l'année 2021, un tiers des effectifs étaient des Majeurs en 2022.

L'Unité ville n'a pas vocation à organiser ni de transferts ni d'activités collectives. Pour autant, nous avons proposé quelques sorties (Lyon, cinéma, baignades, pique-nique...). Par ailleurs nous encourageons les Jeunes à s'inscrire dans des clubs ou des activités extérieures (7 Jeunes ont pu s'inscrire dans des clubs sportifs).

L'équipe est stable depuis plusieurs années, ce qui facilite l'efficacité de l'accompagnement auprès des Jeunes. Les objectifs de travail sont bien intégrés. Le travail de collaboration avec l'équipe médico psychologique est fluide et efficace. Nous continuons notre mission de transmission, ainsi avons accueilli deux stagiaires et une Apprentie.

b) L'Accueil de Jour :

L'année précédente avait été pointée comme celle de changements liés à la pandémie, aux départs en retraite de certains et à la redistribution d'une partie de l'Accueil de jour.

Celle-ci a aménagé les mutations et perturbations dues aux départs et arrivées de la personne « aide cuisinière » au self et celle du Pôle préparatoire.

Avec l'arrivée de la nouvelle éducatrice sur le Pôle préparatoire, l'atelier a changé d'orientations pédagogiques et de nom, il se nomme « Atelier du parc ». Il a été important que l'éducatrice organise sa progression, prenant en compte les besoins, les objectifs de l'Accueil de jour et les besoins liés aux problématiques de certains Jeunes en grande difficulté. L'objectif a été de leur proposer des temps orientés vers des activités à visées thérapeutiques. Ses outils sont diversifiés et répondent, de façon ciblée et temporaire, aux besoins de l'un ou l'autre des Jeunes, en situation de crise ou de fuite des ateliers classiques.

L'orientation des ateliers traditionnels est restée la même, dans un contexte délicat, notamment au restaurant, du fait de la pandémie et donc de l'absence de clientèle. Cependant, le restaurant a su se réinventer en proposant des repas à emporter dont le succès a été immédiat. Ses prestations ont été plébiscitées par l'ensemble des salariés du CES et d'autres établissements.

Les éducatrices scolaires ont renforcé leur présence auprès des établissements de l'Education Nationale, de sorte à ce qu'elles sont aujourd'hui repérées par ces instances comme des partenaires indispensables. Indispensables pour l'inclusion et le maintien des Jeunes qui nous sont confiés et dont les problématiques nécessitent un investissement et une approche professionnelle adaptés.

Si le projet de l'éducateur sportif est resté sensiblement le même, son travail quotidien auprès des Jeunes est indispensable dans sa dimension du « prendre soin ». Cette notion est d'autant plus à mettre en avant, que certains Jeunes aujourd'hui, présentent des profils liés au surpoids. Cette caractéristique, même si elle n'est pas nouvelle, touche de plus en plus les adolescents que nous recevons.

L'éducateur sportif a mis en place et développe des camps à thèmes dont les résultats sont probants. Ils nécessiteront d'être, non seulement poursuivis, mais étoffés.

Enfin, le DREF démontre l'efficacité de son action. Même si sa coordination avec les autres Services, tant intérieurs qu'extérieurs est aujourd'hui irréprochable, il n'en demeure pas moins que les chiffres mettent en exergue la chronophagie des appels téléphoniques. Ce sujet sera traité pour une meilleure efficacité de ce Service.

L'efficacité, la compétence des éducateurs, associées à la pertinence des outils, place l'accueil de jour au centre d'un dispositif qui ne demande qu'à trouver sa juste dimension.

☞ Le Pôle scolaire

Les Jeunes accueillis au CES arrivent souvent déscolarisés. Or, tout Jeune âgé de moins de 16 ans est en obligation scolaire. Dès leur accueil, nous vérifions leur établissement de rattachement, nous prenons contact avec le Principal puis nous contactons l'Education nationale pour demander une affiliation sur un collège de Mâcon.

Pour les Mineurs Non Accompagnés, nous les évaluons sur une période de trois mois puis nous prenons contact avec le C.I.O. Ils sont convoqués et passent alors les tests UP2A (Unité Pédagogique pour Elèves Allophone) afin de déterminer le nombre de cours FLS (Français Langue Seconde) attribués. Par la suite, ils sont dirigés dans des collèges de Mâcon.

En 2022, nous avons suivis 31 Jeunes à l'Accueil de jour :

- *Nombre de jeunes accueillis* : 31 avec une moyenne de 22 par mois.
- *Moyenne quotidienne* : 5 à 7 en scolarité sur les classes l'accueil de jour.
- 11 ont été scolarisés.

◇ **L'Education Nationale**

Ces scolarisations sont souvent la suite d'un travail de partenariat avec le C.I.O, les collèges, les lycées de la région de Mâcon.

Aujourd'hui, le CES de Salornay est reconnu par l'Education Nationale ce qui nous permet de demander des emplois du temps adaptés, des cours de FLS supplémentaires, des mises en stage plus régulières.

Nos échanges avec l'équipe de Direction et les professeurs sont perçus positivement grâce à notre réactivité et notre investissement. Il est important de continuer à nous investir et d'être les partenaires privilégiés. Il y aussi un travail important avec les éducateurs de l'Hébergement afin de continuer et d'assurer un meilleur suivi.

Travailler avec les enseignants permet d'être cohérent dans la scolarité. Un Jeune qui arrive en cours d'année dans un établissement a derrière lui tout un passif scolaire. Il est important alors de se rencontrer, d'échanger. Si les apprentissages scolaires deviennent compliqués, nous pouvons intervenir et proposer des solutions. Un effort a été réalisé aussi sur le travail avec les élèves de troisième et sur l'orientation des Jeunes, toujours grâce à des contacts réguliers et cela sans attendre la fin d'année.

De même, un réel effort a été fait pour l'inclusion des Mineurs Non Accompagnés avec la mise en place de cours de FLS et d'un travail conjoint avec les professeurs pour adapter les cours. Encore trop de Jeunes ne savent ni lire, ni écrire et sont scolarisés trop tôt sans que nous puissions intervenir.

◇ **Activités transversales Accueil de jour et Hébergement**

➤ ***Projet « l'Art pour raccrocher »***

En 2022, le projet « l'Art pour raccrocher » a poursuivi le chemin commencé en 2021.

De janvier à juin, un groupe de 6 Jeunes s'est rendu une fois par semaine dans les locaux de répétitions de la Cave à musique, à Mâcon.

Ils ont pu expérimenter, durant 9 séances, des activités autour de la musique assistée par ordinateur, de l'écriture de texte, au pratique du théâtre (improvisation) et à l'enregistrement de trois morceaux de rap.

Nous avons pu présenter nos différentes productions lors d'un retour autour d'un moment convivial avec nos partenaires (Département, Cave à Musique). De septembre à décembre 2022, un nouveau partenaire est venu nous rejoindre dans ce projet : le théâtre, Scène nationale de MACON.

Entre octobre et décembre, ce sont 5 Jeunes qui ont participé à 6 séances : visite de la Cave à musique, du théâtre. Nous avons pu également voir deux spectacles (dont un dans nos locaux), découvrir les studios.

Le projet va continuer de janvier à juin 2023. Les perspectives sont encourageantes car ce projet permet d'emmener d'autres Jeunes dans des structures de la culture de la région.

➤ *Camp Leucate du 19 juin au 24 juin 2022.*

Cette année, 5 Jeunes âgés de 14 à 17 ans ont participé à ce chantier.

C'est un projet mené avec une éducatrice de l'Hébergement afin d'impliquer nos deux Services : Accueil de jour et Hébergement.

L'objectif d'un tel camp est de faire découvrir à certains des Jeunes un environnement naturel (mer, dunes de sable, sentiers ...) et de leur permettre de partager les différentes activités de la vie quotidienne (courses, préparation des repas, moments d'échanges et de partages, loisirs...) durant une semaine.

Afin de financer certaines activités, les Jeunes ont confectionné avec l'aide du restaurant pédagogique des « orangettes » qui ont été proposées à la vente à l'ensemble des salariés du C.E.S et de la Direction Générale à Noël.

Il est important aussi de les sensibiliser aux problèmes environnementaux et de mettre en œuvre leur capacité à effectuer des petits travaux tous les matins sur le site Natura 2000 de Port Leucate comme :

- Le nettoyage des plages,
- La remise en état de petites barrières,
- L'arrachage de griffes de sorcière,
- L'aménagement d'un rond-point.

Les après-midis sont consacrées à des visites autour de la ville et aussi à des activités comme la plongée, le char à voile.

C'est un camp où les relations entre les Jeunes et les éducateurs sont privilégiées. Leur adhésion, leur motivation à se lever les matins permet de les valoriser, de les encourager. Cela nous permet aussi de les voir créer une dynamique de groupe, de s'investir dans les tâches du quotidien, de vivre ensemble pendant une semaine autour d'un projet commun.

C'est un camp apprécié par les Jeunes. Ils prennent du plaisir à travailler avec les bénévoles et les Agents de la ville et se sentent « utiles ». Tous reviennent avec plein de souvenirs.

☞ Le Pôle sportif

Moyenne des Jeunes présents :

- 1 à 4 les matins.
- 5 à 8 les après-midis, avec 1 ou plusieurs collègues.

Activités réalisées :

- Les matins : Musculation, boxe, randonnée, football, basket, ping-pong, piscine.
- Les après-midis : football, randonnée, équitation, patinoire, escalade.

Projets sport réalisés :

- Challenge Michelet : participation à des journées sportives et d'information avec une moyenne de 3 Jeunes lors des journées dédiées aux activités sportives.
- Camp en Ardèche d'une durée 4 jours avec 3 Jeunes.
- Sorties journalières, 3 Jeunes : visite la ville de Lyon et Bourg-en-Bresse.

Projet professionnel :

- Stages : deux Jeunes ont réalisé des stages.
- Inscription à la Mission Locale pour deux Jeunes.

Pour conclure, en animation sportive, les Jeunes ont participé à toutes les activités proposées. Néanmoins, l'activité équitation a eu des difficultés à être régulière par manque d'envie et de présence.

Pour le projet professionnel, deux Jeunes ont réalisé un stage et deux autres se sont inscrits à la Mission locale.

Concernant la Mission locale, les inscriptions n'ont pu aboutir par manque de document officiel pour un Jeune et une fin de prise en charge pour le deuxième qui a quitté le Mâconnais.

☞ Le Pôle technique

◇ **Le restaurant**

Le restaurant a accueilli différents groupes :

Janvier : Repas annulé cause COVID, fermeture du restaurant. Semaine 2,3,4 confections de plats à emporter.

Février : 17 repas. Semaine 5, 6 confections de plats à emporter.

Mars : 70 repas. Semaine 9, 10, 11, 12, 13 confections de plats à emporter.

Avril : 51 repas. Semaine 14, 15 confections de plats à emporter.

Mai : 101 repas. Semaine 18, 19, 20, 21, 22 confections de plat à emporter.

Juin : 5 repas. FERMETURE DU RESTAURANT DU 3 JUIN AU 1 JUILLET (remplacement self).

Septembre : 90 repas. Journée de rentrée associative à Charnay les Macon (90 pers). Semaine 37, 38, 39, confections de plat à emporter.

Octobre : 25 repas. Semaine 40, 41, 42 confections de plat à emporter.

Novembre : 84 repas. Semaine 45, 48 confections de plats à emporter.

Décembre : 31 repas.

Le restaurant a proposé des plats à emporter : du 10 janvier au 2 décembre, nous avons confectionné 24 plats différents.

Le restaurant a proposé des activités pâtisserie : du 4 janvier au 17 décembre, nous avons encadré 25 activités pâtisserie.

Le restaurant a proposé des activités d'achat de nourriture au marché afin de confectionner des plats et de les déguster tous ensemble : du 4 janvier au 17 décembre, nous avons encadré cinq activités.

Période basse : Pendant les vacances scolaires, le restaurant a organisé des activités de cuisine pour les jeunes.

POINTS IMPORTANTS :

Durant cette année, le restaurant a dû fermer six semaines pour pallier l'absence d'aide cuisinière au self.

Le Restaurant pédagogique est en capacité d'accueillir des Jeunes dans des moments de ruptures, et/ou en difficultés (mal-être, retour de fugue, en conflit...), cet atelier permet d'apporter un cadre sécurisant et bienveillant, comme par exemple, les accueillir en leur proposant un café/thé, une pâtisserie ou autres de façon à ce qu'ils se sentent mieux.

Lors des différentes activités proposées à l'Accueil de jour, l'atelier est en capacité de se réorganiser, d'aider ses collègues pour encadrer d'autres activités, de s'adapter à la prise en charge des Jeunes.

Le restaurant organise des activités à l'extérieur en journée ou demi-journée. Cela permet aux Jeunes d'aller visiter des lieux, des salons, des entreprises en lien avec la restauration.

Tous les Jeunes accueillis à l'Accueil de jour ont pu participer avec plaisir, aux différentes activités que l'atelier a proposées.

◇ **Le self**

Effectifs des Jeunes 2021 :

34 Jeunes ont été pris en charge à l'atelier. Certains ont été présents tout au long de l'année, d'autres quelques jours.

Les Jeunes présents sont accompagnés au quotidien dans un atelier sécurisé où ils peuvent bénéficier d'un encadrement individuel, afin d'apprendre au mieux les bases de la restauration collective, l'hygiène, la ponctualité et l'assiduité.

La présence éducative reste majeure, face à la détresse des jeunes, qui intègrent l'atelier.

Nous leurs proposons la confection des repas du quotidien (entrées, plats, desserts), ainsi nous pouvons travailler sur la coordination des gestes, la précision, l'organisation du plan de travail, la compréhension des recettes et des consignes ainsi que le nettoyage de l'atelier.

- Nombre de repas sur l'année civile : 8 079 repas : une moyenne de 48 repas/jour. Pour la qualité des repas, l'équipe confectionne un maximum de produits frais.
- Organisation du repas de Noël : Cette année, nous avons produit 67 repas.
- Organisation des réunions : café/viennoiseries le matin 54 réunions sur l'année.
- Organisation du repas de rentrée de septembre : Apéritif dinatoire.
- Confection des repas pour les surveillants de nuit : tous les jours de la semaine du lundi au vendredi.
- Confection des repas à emporter : pour les malades, retards des scolaires, rendez-vous extérieurs...
- Gestion des stocks : Commandes des produits, toutes les semaines, en collaboration avec la société APL.
- Gestion du plan d'hygiène : Vérification de son respect dans les normes. Gestion du stock des produits.
- Gestion du prix de revient pour les repas : Le prix de revient pour l'année 2022 est de 3,42 € par repas.
(Augmentation importante sur tous les produits alimentaires)

Concernant les objectifs de l'année précédente :

L'accompagnement des Jeunes, sur un plan individuel, reste compliqué par rapport à la production demandée. Malgré tout, les Jeunes apprécient de venir à l'atelier et apportent leur aide à la salariée « aide cuisinière » qui est en poste depuis septembre 2022. Cette année, une bonne dynamique de travail a été constatée dans l'atelier.

Le travail à la plonge, sans personnel supplémentaire, reste également compliqué. En effet, en fonction des effectifs de l'atelier, l'organisation de travail peut être modifiée et avoir un impact sur le bon déroulement de la journée.

☞ L'atelier remobilisation

➤ **Atelier du parc**

L'atelier est situé dans les anciens locaux de l'horticulture et a été réaménagé.

Nombre de Jeunes accueillis : 13

L'atelier a été imaginé et mis en place au départ de l'éducateur alors en poste à l'atelier « Pôle préparatoire ». Il a débuté par une réorganisation de l'atelier avec, rapidement la mise en place d'activités diverses. Quinze jours de nettoyage intérieur et extérieur ont été nécessaires, avec des déplacements importants à la déchetterie avec les Jeunes.

➤ **Les projets :**

- Vente de miel de CES de SALORNAY et au Siège avec les Jeunes : 39 pots de 500 grammes pour un prix unitaire de 8 € soit un total de 312 €. Cette vente a nécessité la mise en pot, l'étiquetage, l'organisation de la vente, la publication de l'annonce, les réservations et la distribution.
- Projet Aquarium avec les Jeunes : préparation de matériel et achat, peinture du bac couleur bleu, installation de l'aquarium, processus de l'eau douce, sable, terreau, plantes naturelles, rochers. Une fois l'ensemble installé, nous avons acheté les poissons de différentes tailles et de différentes espèces, telles que : gourami, corridors, néon noir/bleu, scaler, ancistrus, platy, moly.
- Dans le cadre des activités diversifiées, nous avons acheté le matériel nécessaire, à savoir : des jeux de société des Puzzles « 1500 pièces », des maquettes d'avion, Monopoly, Fort Boyard, Echec, Domino, Scrabble, Puissance.

➤ **Les sorties :**

- Sortie journée LES JARDINS AQUATIQUES + déjeuner avec 4 Jeunes
- Sortie avec un collègue et 4 Jeunes BOWLING + déjeuner
- Médiathèque avec la participation de 4 Jeunes
- Escalade avec 5 Jeunes
- Médiathèque avec la participation de 5 Jeunes
- Sortie journée à Lyon Musée Confluences + déjeuner avec une collègue et 5 Jeunes
- Sorti Cluny visite Abbaye avec 5 Jeunes
- Sortie à la neige avec un collègue et 4 Jeunes

➤ **Conclusion :**

Depuis septembre 2022, l'éducatrice a repris l'atelier qui était dans un très mauvais état. Il a fallu du temps pour qu'il soit accueillant et chaleureux. Après quelques efforts et l'investissement des Jeunes, l'atelier revit aujourd'hui. Malgré tout, il faut encore prévoir quelques travaux de renouvellement.

L'Atelier du parc a proposé des activités basées sur la restauration des capacités des Jeunes, sur l'estime de soi, sur la responsabilité et stimulation par les outils diversifiés (exemple : jeux de sociétés, puzzle, maquette, plantes).

Il a proposé également des sorties culturelles et les activités pâtisseries en collaboration avec le restaurant pédagogique. Les Jeunes accueillis sont accompagnés au quotidien et ont bénéficié d'un encadrement individuel. Cet atelier permet d'apporter un cadre sécurisant et apaisant.

L'éducatrice a travaillé le plus souvent, en lien avec ses collègues de l'Accueil de jour, notamment avec le restaurant sur des recettes ciblées.

☞ L'Externat

Au 1^{er} janvier 2022, 5 Jeunes ont été suivis à l'externat. Nous avons travaillé avec différents partenaires :

- DAMIE de Mâcon,
- Service AEMO Sauvegarde 71,
- Service UEMO de Châlon/S,
- L'EPE de Châlon/S
- Mission Locale,
- PJJ de Mâcon et Châlon/S.

Et aussi, bien évidemment, avec la famille, qui reste un interlocuteur privilégié.

Pour deux Jeunes, il a été impossible d'intégrer l'Accueil de jour et d'autres projets ont alors été mis en place (inscription à la Mission Locale).

Un placement en CEF a été prononcé pour l'un d'entre eux. Et un autre, âgé de plus de 16 ans, a intégré l'EPE de Châlon.

REUNION D'EQUIPE/RENCONTRE PARTENAIRES	TRIBUNAL
18	4

En plus de ces réunions, des points téléphoniques (une fois par semaine) ont lieu afin de maintenir un lien régulier avec la famille et nos partenaires.

Au 1^{er} septembre 2022, 2 Jeunes continuent à être suivis. Après une inscription à l'EREA qui n'a pas été concluante, un Jeune du DAMIE a réintégré l'Accueil de jour. Pour l'autre Jeune, nous l'avons accueilli à sa sortie du CEF.

La difficulté pour ces Jeunes est de s'inscrire sur du long terme et d'engager des démarches autonomes. Ils ont souvent perdu le rythme et ont besoin d'un accompagnement individualisé.

L'accueil que nous proposons permet aux Jeunes une prise en charge spécifique, de maintenir un lien social et de les aider à construire leur projet personnel. L'aide de nos partenaires pour accompagner ou aller chercher le Jeune lorsqu'il est absent est un réel soutien.

Malgré notre prise en charge différenciée, l'accompagnement personnalisé et les ateliers pédagogiques, l'effectif de l'externat n'a de cesse de diminuer. Cela peut s'expliquer par la difficulté dans la constitution et la demande des dossiers. En effet, entre la demande effective d'un Jeune, il peut parfois s'écouler 1 à 3 mois, du fait des transmissions des demandes entre les Territoires d'Action Sociale et la plateforme départementale de régulation des places.

☞ LE DREF

Les principales missions du service « Délégations Référent Etablissement Famille » sont :

- Maintenir un lien permanent entre le CES de Salornay et l'ASEF de Saône et Loire. Le travail en partenariat est essentiel avec les Territoire d'Action Social de Mâcon, Chalon-sur-Saône et Montceau-les-Mines.
- Elaboration du travail avec les familles en fonction des ordonnances de placement ou du projet défini par l'Accueil Provisoire.
- Travail en lien quotidien avec les Chefs de service, les équipes éducatives, l'Accueil de jour, le Service administratif et le Pôle médico-psychologique.
- Travail en partenariat avec les Services de tutelle, les SAVS / SESSAD / SAMSAH de secteur, les Services PJJ, les Services AEMO, les Assistantes sociales, les centres pénitenciers, les éducateurs DREF d'autres établissements de Saône et Loire, IME, CMP, Centre hospitalier de Sevrey, Hôpital de jour...
- Connaître et appréhender les dossiers et situations de chaque Jeune relevant du DREF.
- Accompagner les parents dans la prise en charge de leur(s) enfant(s).
- Recherche d'autres lieux d'accueil pour le Jeune hors parents (famille élargie, réseau amical.).
- Informer les Juges des Enfants des besoins de faire évoluer ou stopper les Droits de Visites et d'Hébergement des jeunes accueillis au CES.
- Assurer les visites médiatisées.
- Mise en place des plannings des Jeunes de retour en famille.
- Rédaction des notes d'information, bilan, rapport, compte rendu des visites à domicile
- Lecture des dossiers au Tribunal pour Enfants.
- Mettre du « liant » entre les différents Services de CES autour d'une même situation.
- Mise en place de rendez-vous type « médiation familiale » entre le Jeune et ses parents et /ou Représentants légaux.

Durant l'année 2022, **37 situations** ont été suivies par le service DREF. Certaines ont pris fin en cours d'année, d'autres ont commencé en cours d'années et enfin, plusieurs situations ont été suivies pendant toute l'année civile.

ORIENTATION DES JEUNES QUI NE SONT PLUS SUIVIS PAR LE SERVICE ET QUI ONT QUITTE L'ETABLISSEMENT EN 2022 :

- 4 ont atteint la majorité et ont préféré poursuivre leur parcours de vie sans APJM
- 1 a atteint sa majorité et signé un APJM
- 1 orienté en Centre Educatif Renforcé
- 1 est rentré en famille, dans l'attente d'un placement au pénal
- 1 est orienté dans un autre établissement d'assistance éducative (Foyer de Lux)
- 3 Mineurs sont rentrés en famille, sans autre mesure, les conditions étant réunies pour un retour en famille
- 1 est rentré en famille avec la mise en place d'un PAD.

TYPE DE PLACEMENT DES 38 JEUNES SUIVIS :

- 9 accueils provisoire
- 28 placements judiciaires

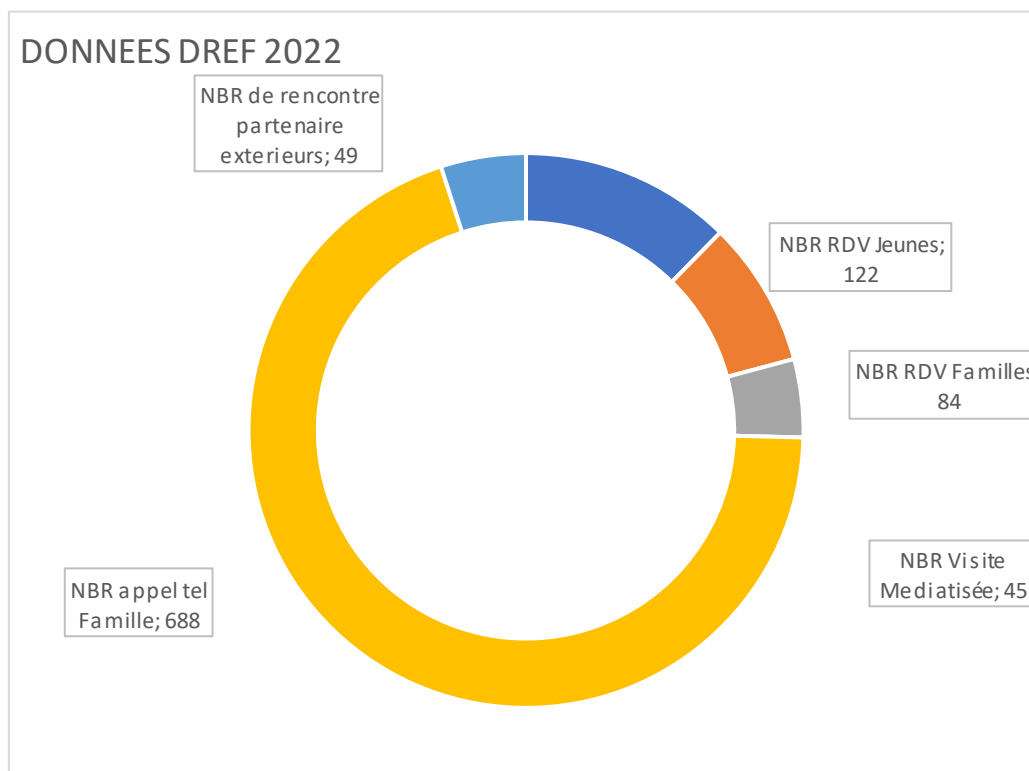
PROVENANCE DES JEUNES SUIVIS PAR LE DREF :

- TAS DE MACON : 14
- TAS DE CHALON SUR SAONE : 18
- TAS DE MONTCEAU LES MINES : 5

EVOLUTION DES DROITS DE VISITE ET D'HEBERGEMENT AU COURS DE L'ANNEE 2022 :

- Maintien des DVH : 23
- Augmentation des DVH : 10
- Réduction des DVH : 3
- Nouvel accueil (famille élargie, réseau amical) : 7

Nombre de participation réunion d'Equipe	Nombre de réunions CDS	Nombre de situations traitées année 2022	Nombre de participation cas clinique	Kilomètres parcourus dans l'année
27	9	37	8	11 000



c) Le Service médicopsychologique :

☞ L'infirmière

L'infirmière reçoit tous les Jeunes dans le mois qui suit l'arrivée au CES et procède à un entretien. Si le Jeune arrive avec des problèmes de santé et/ou une surveillance ou problématique particulière, il sera reçu rapidement.

L'infirmière programme une visite chez le médecin généraliste de l'établissement si les parents/représentants légaux ont validé ce choix ainsi qu'un entretien avec le psychiatre pour les Jeunes du CES.

Concernant les traitements, le suivi exercé par l'infirmière est en lien avec le Protocole de gestion et de distribution des médicaments.

➤ Les axes de travail pour l'année en cours

Les objectifs poursuivis

Assurer un suivi santé de qualité pour chaque Jeune et en fonction de ses besoins :

- Entretiens réguliers,
- Visites aux divers acteurs de soin : ophtalmologue, dentiste, centre de planification familial, infectiologue, sage-femme, etc...
- Gestion, préparation des médicaments éventuels et lien avec les prescripteurs,
- Lien aux familles si elles sont présentes,
- Exécution des soins prescrits par le médecin et assurer les autres soins qui relèvent du rôle propre IDE,
- Poursuite du travail de prévention sur les IST, sexualité, hygiène, etc
- Travail en partenariat avec les autres acteurs de soins internes et externes (médecins, psychologues, IDE collègues, lycées, libérales, pédopsychiatres, centre de planification familial.

Les moyens mis en œuvre

- Entretiens réguliers avec les Jeunes à l'infirmerie ou sur les groupes, suivant les besoins
- Appels téléphoniques, mails et rencontres avec les divers partenaires ou acteurs de soin.
- Passages sur les groupes de vie tous les lundis matin et quand il y a besoin dans la semaine pour entretien avec les éducateurs.
- Debriefing quotidien avec les Chefs de service au CES.

Le ou les modes d'évaluation définis

- Comptage des visites chez les acteurs de soin, comptage des hospitalisations et soins externes etc.

➤ **La coopération**

En interne :

Hébergement ou Accueil de jour

- Passage tous les lundis matin à l'Accueil de jour puis dans les Unités de vie pour ramassage des fiches de suivis des traitements et organisation des rendez-vous de la semaine.
- Présence ponctuelle aux réunions des Unités de vie. Rencontre journalière avec les éducateurs.
- Réunion Médicopsy avec les Chefs de service deux fois dans le mois le mardi avec le psychiatre.

DREF : pour l'infirmière, rencontre au cas par cas.

Services généraux : en fonction des besoins.

Service-médicopsychologique : Rencontre quotidienne avec le psychologue et bimensuelle avec le psychiatre, lien mail et téléphonique.

Participation à deux réunions de l'ensemble des équipes médico-psychologiques de l'Association du Prado Bourgogne en présence du Directeur Général et de la Conseillère technique « qualité ».

En externe

- Echanges réguliers avec les acteurs de soin de l'hôpital de Mâcon (plusieurs fois par semaine) avec visites médicales.
- Echanges ponctuels avec le DAMIE, l'Association le PONT, association déficients visuels de Montceau, l'AAPA, le centre de planification familiale, la PJJ, Hôpital de Sevrey, hôpital de jour d'Hurigny etc.
- *L'Education Nationale* : entretien téléphonique avec les IDE scolaires ou CPE ou par mail.
- *Le secteur du soin* (CMP- Hôpitaux - Sevrey - MDPH...) : Echanges fréquents téléphoniques et par mail avec les divers acteurs de soins.
- *Le secteur sport et culture* : Echange téléphonique possible avec des d'entraîneurs des associations sportives.

➤ **Le soutien à l'équipe ou au Service**

- Passage réguliers dans les Unités de vie.
- Contact quotidien avec les éducateurs du CES.

Relation avec les Chefs de service et la direction : Contact quotidien avec direction et chefs de service du CES.

➤ Propositions d'améliorations pour la rentrée prochaine

- Participation 1 ou 2 fois dans l'année aux réunions de groupe du CES de Salornay avec le psychologue et le psychiatre.
- Travail sur la prévention (grossesse, IST, hygiène de vie, toxicomanie, alimentation), travail sur la sexualité (anatomie, physiologie, consentement etc.).
- Formation aux problématiques divers liées à l'immigration.

➤ Comparatifs des visites et soins de 2021/2022

- Augmentation des visites auprès des spécialistes (Lyon, Dijon, Châlon/S).
- Soins non comptés car intégrés au travail quotidien : pansements, prise de sangs, tests PCR et antigéniques, injections retard tous les 15 jours, injections hebdomadaires pour un jeune. Fréquence des tests antigéniques toute l'année 2022 (tests parfois quotidiens et hebdomadaires en fonction de l'épidémie).
- Augmentation des hospitalisations liées aux pathologies chroniques (hospitalisations liées à la drépanocytose chez un Jeune, insuffisance rénale avec dialyse 3 fois par semaine et polyarthrite rhumatoïde pour un Jeune nécessitant des hospitalisations régulières, pathologie anale très douloureuse avec de multiples hospitalisations courtes (moins de 24h) chez un autre Jeune et interventions chirurgicales.
- Stagnations des visites ophtalmologues, dentistes, et examens complémentaires (Radios, IRM).
- Augmentation du temps passé en coordination avec d'autres acteurs de soins : Hôpitaux (spécialistes), société Vital air pour la mise en route de l'oxygène à domicile), IDE des établissements (ITEP 1 fois/semaine, IDE scolaires (notamment Lycée Astier à Paray), centre Winnicott, psychiatres, dialyse depuis février (plusieurs fois /semaine), pédiatre à Chalon suivi obésité, IDE libérales.
- Temps de présence augmenté chez les Jeunes fragiles avec présence nécessaire régulière aux réunions dans les Unités de vie pour expliquer les pathologies aux éducateurs et assurer un meilleur suivi.
- Augmentation des contacts avec pédopsychiatres du mâconnais en mail et en appel liés à l'augmentation de Jeunes qui ont des traitements médicamenteux.
- Mise en route d'un système de sachets nominatifs et quotidiens pour les traitements chroniques avec une pharmacie extérieure : bon partenariat, gain de temps avec l'arrêt des semainiers. Vigilance à avoir par rapport aux autres traitements qui doivent être rajoutés toutes les semaines (anti-coagulants) par IDE ou IDE libérales en l'absence de l'IDE du CES de Salornay.

☞ Le médecin psychiatre

Le pédopsychiatre intervient au CES de Salornay 6 heures les mardis en quinzaine.

Ses interventions se structurent sous différentes formes : Les réunions, les consultations et les activités de lien avec les partenaires extérieurs.

➤ **Les réunions :**

- Réunions cadres-médico-psychologiques avec les Chefs de service, l'infirmière et le psychologue de l'établissement où sont abordés les situations cliniques et les différents événements, les questions institutionnelles et associatives. Le Directeur de l'établissement participe à ces réunions une fois par trimestre.
- Réunions cliniques où est présentée une situation d'un Jeune avec ses éducateurs référents de l'Hébergement, de l'Accueil de Jour, du DREF, des chefs de service, de l'équipe médicopsychologique et en présence de ses référents extérieurs (ASEF, PJJ, soignants ...).
- 2 Réunions de l'ensemble des équipes médico-psychologiques de l'Association du Prado Bourgogne en présence du Directeur Général et de la Conseillère technique « qualité ». Il s'agit d'un temps d'information et de partage des questions associatives mais aussi des pratiques cliniques. Notons l'intervention de 2 pédopsychiatres dans l'Association Prado Bourgogne.
- 3 Réunions d'Analyse de la Pratique Professionnelle, ouvertes aux cliniciens psychologues et pédopsychiatres.
- Des réunions générales de l'établissement et associatives.

➤ **Les consultations :**

Sur l'année 2022 :

- 22 Jeunes différents ont été reçus en consultation
- 75 consultations ont été fixées,
- Prescription d'un traitement psychotrope à 12 Jeunes. Ne sont pas pris en compte les Jeunes ayant des suivis pédopsychiatriques avec prescriptions médicamenteuses à l'extérieur.

La présence d'un éducateur lors des rendez-vous est souvent nécessaire afin de prendre en compte et d'évaluer la réalité de l'évolution du Jeune. Les prescriptions médicamenteuses nécessitent une appréciation objective dans son évolution quotidienne que le Jeune a parfois du mal à exprimer.

Les entretiens dans le cadre de l'institution permettent d'être au plus près de la réalité du Jeune grâce aux échanges entre les différents professionnels. Cela permet aussi de rencontrer le Jeune lorsqu'il est le plus disponible et de pouvoir s'adapter facilement pour les dates et horaires des rendez-vous. Ces conditions ne seraient pas réalisables dans les centres de consultations ambulatoires.

Peu de Jeunes ont des pathologies psychiatriques avérées (troubles neurodéveloppementaux, psychose, schizophrénie ...) mais la plupart présente des troubles du développement psychoaffectif des « pathologies narcissiques », des « pathologies du lien », dans un contexte de carences affectives et éducatives ou bien de maltraitance. Ces troubles peuvent évoluer sur des troubles de l'humeur avec état dépressif, sur un mal-être global exprimé par un agir qui peut mettre le Jeune en danger, ou sur des pathologies psychiatriques. Les Jeunes ont souvent recours aux addictions pour apaiser leur mal-être.

Des consultations familiales sont également réalisées mais sont peu fréquentes. Les contextes familiaux ou l'éloignement géographique compliquent ce type de suivi.

➤ **Les activités de liens avec les partenaires extérieurs :**

Au-delà des soins mis en place en interne, certains Jeunes bénéficient de soins extérieurs nécessitant un pluri partenariat institutionnel. Il peut s'agir de suivi pédopsychiatriques hospitaliers, de psychothérapies spécifiques, d'un soin en Hôpital de Jour ou de périodes d'hospitalisations.

Des partenariats sont particulièrement réalisés avec les équipes de pédopsychiatrie du CH de Mâcon (Unité de pédiatrie), du CH de Sevrey (l'Equipe Mobile de Psychiatrie Infanto-Juvenile, CMP, Hôpital de Jour, les Unités d'hospitalisation de La Cascade et de La Source ...) et du Centre Psychothérapique de l'Ain avec notamment son unité d'hospitalisation pour adolescents.

L'importance de l'effectif des jeunes reçus au CES et la brièveté parfois de leur placement nécessitent une grande réactivité et donc une collaboration étroite avec nos partenaires. Pour cela, des réunions et une connaissance de chacune des équipes sont indispensables.

Certains jeunes bénéficient de prises en charge en structures médico-sociales comme des ITEP ou IME.

☞ **Le psychologue**

Les deux axes de travail du psychologue sont pratiquement identiques à ceux de l'an dernier.

Or, des nouveaux enjeux se sont ajoutés cette année, ce qu'il fait que mes observations deviennent plus ouvertes et holistiques. Ce travail traduit les défis qui interpellent la protection à l'enfance dans sa globalité et de manière plus précise, ma manière d'accompagner et de penser les jeunes et avec eux.

La construction d'un nouveau projet d'établissement en COPIL amplifie la vision que nous avons des jeunes, de leur contexte de vie et met un accent critique, mais reconnaissant du travail en équipe.

On peut constater que le partenariat s'est solidifié avec les interventions du psychologue à différents réunions (situation des jeunes), à des échanges avec des confrères ainsi qu'au travail de confiance et de qualité avec l'unité mobile de SEVREY. Aussi, les observations positives de nos collègues psychiatres et psychologues ont fait que les liens deviennent durables. Dans la même rubrique, des autres experts en protection à l'enfance se sont rapprochés de nous, ce qui montre la pureté et l'efficacité de l'accompagnement proposé par le CES.

Enfin, des liens déjà établis, seront développés pour qu'une compréhension de l'être humain adolescent continue à être pensée dans l'ouverture et la bienveillance.

Différents temps de travail ont été effectués :

- Entretiens Jeunes honorés : 329
- Entretiens Jeunes pas honorés : 68
- Réunions avec les équipes éducatives Hébergement : 20
- Réunions équipe éducative Accueil de Jour : 9
- Réunions médico-psychologique/ Cas Clinique : 19
- COPIL : 6
- Réunions maitresses de Maison : 5
- Réunions surveillants de nuit : 3
- Participation aux synthèses/bilans de situation de Jeunes : 4
- Réunions de travail en individuel avec les éducateurs : 8
- Réunions de travail avec l'éducateur DREF : 6
- Réunions/synthèses/Bilans avec le partenariat externe : 5
- Rendez-vous de travail avec des partenariat externe (travail sur la situation Jeunes) : 10
- Stagiaires : Une stagiaire de master 2, pour une période de 5 mois. Une stagiaire pour une semaine en stage « d'observation ».

d) Les axes participatifs des Usagers

La participation des Usagers et de leurs familles est une constante depuis la Loi du 2 Janvier 2002. Elle permet leur expression sur leur vie au sein de l'établissement, leurs propositions en termes d'amélioration des fonctionnements.

Sur l'année 2022, deux réunions ont pu se tenir. L'une en mai, la seconde en novembre. La participation des Jeunes a été effective et les questions posées ont montré un degré de préparation des réunions intéressant.

La participation de deux Administrateurs de l'Association est importante. Elle montre aux Jeunes et à leurs familles que l'établissement est membre de l'Association, elle permet aux Administrateurs d'avoir des informations concrètes sur la vie de l'établissement, au-delà de ce qui peut leur être transmis lors des réunions du Conseil d'Administration, venant du discours des Jeunes accueillis. Les Administrateurs ont pu faire état de leur satisfaction autant sur les questions posées que sur le contenu et la tenue des réunions.

Les questions évoquées par les Jeunes et leur famille portent essentiellement sur les conditions de vie au CES, les travaux à envisager, les achats de matériel éducatifs, les demandes concernant les transferts.

e) Les axes partenariat, environnement et communication

La période 2022 nous aura permis de reprendre, après deux années compliquées liées à la crise sanitaire, des relations plus régulières avec nos partenaires.

Diverses actions auront été menées avec :

- L'Aide Sociale à l'Enfance : échanges avec les Territoires d'action sociale du département, contact régulier avec la plateforme mobile du département et Madame DURAND responsable.
- La plateforme mobile EMAH ARS Prado Bourgogne et la plateforme du CHS de Sevrey.
- L'Education Nationale par le biais des collèges et lycées pour les Jeunes scolarisés.
- Le Service MNA dans le cadre d'accueil de Mineurs Non Accompagnés pour une mise à l'abri.
- Les forces de Police et de Gendarmerie dans le cadre de fugues des Jeunes et dans les cas de dégradations au sein de l'établissement.
- La Cave à Musique en lien avec le Conseil Départemental et la mise en œuvre du projet « l'Art pour raccrocher » dans le cadre du Plan pauvreté mis en place par l'Etat.
- Diverses entreprises pour les travaux de réfection, de mises aux normes, de maintenance de nos installations.

Nos partenariats sont multiples et montrent la volonté de l'établissement d'être ouvert sur l'extérieur et non de se centrer sur lui-même avec un fonctionnement en vase clos.

IV - Amélioration continue de la qualité, des travaux du comité de pilotage et autres groupes.

☞ Risques psychosociaux : pilote M. BERNARD, Cheffe de service hébergement.

Depuis 2019, nous avons élaboré avec des représentants de chaque secteur d'activités un document présentant les risques psycho sociaux ainsi que les actions menées afin de réduire les risques.

Durant l'année 2022 nous avons toiletté et finalisé le protocole gestion de la violence qui avait été écrit en 2015, lors de deux réunions en présence des représentants de chaque secteur.

De plus, nous avons revisité les documents risques psycho sociaux en complétant par les actions menées en termes de prévention, de formation et d'amélioration du cadre matériel en environnemental en réunion de direction.

Nous attendons le DUERP élaboré par NEXEM pour numériser toutes les données et revoir chaque année les avancées de la gestion des risques.

☞ **Démarche qualité** : pilote P. JACQUETIN, Chef de service Accueil de jour.

Trois séances ont été posées, le 26/01, le 16/03 et le 11/05.

Ces séances ont porté essentiellement sur l'adaptation du règlement de fonctionnement aux exigences législatives du contexte actuel. Nous avons fait référence notamment à la Loi 2016, à ses déclinaisons, celles qui replace l'enfant au centre du dispositif et qui affirme la nouvelle prise en charge des jeunes majeurs, l'existence d'un espace numérique santé, l'obligation de répondre au Règlement Général de Protection des Données (RGPD).

Nous avons également revisité l'accueil avec la procédure liée à la plateforme. Ce travail est terminé et nous a permis de réaffirmer, en lien avec les nouvelles Lois et orientations, un règlement en phase avec l'orientation de la Protection de l'Enfance.

Il restera à reconstruire ce règlement de fonctionnement afin qu'il puisse être distribué à l'ensemble des Jeunes arrivants.

☞ **Communication** : pilote S. COSTA, Chef de service hébergement.

Ce groupe de travail, constitué en 2019, a pour objet d'affiner les modes de communication en interne ainsi qu'avec les différents partenaires de notre établissement.

Entre 5 et 8 participants ont à 3 reprises durant l'année 2022 travaillé et traité différents sujets du quotidien, demandant la création d'outils permettant d'affiner notre communication. En effet, les thèmes abordés pour l'interne ont été le traitement des mails, l'utilisation d'Outlook (agenda partagé), la communication autour des fugues (avec le nouveau logiciel ACCESS), la création d'un nouvel outil d'information hebdomadaire regroupant le relevé de décision et le bulletin d'information, ainsi que la complémentarité hébergement/accueil de jour.

De plus, il a été finalisé le questionnaire à destination des entreprises (pour les stagiaires et les jeunes ayant signé un contrat d'apprentissage).

Le COPIL est reconduit sur l'année 2023, avec pour axe de travail principal, la préparation de l'assemblée générale de l'Association, qui aura lieu le 22 juin 2023 au château d'Hurigny.

☞ **Bâti** : pilote E. BENZAZON, Cadre technique.

Le comité de pilotage BATI s'est réuni 3 fois cette année, les participants sont en lien direct avec l'utilisation et l'entretien de nos locaux. Les Maitresses de maison, les Agents d'entretien et un Surveillant de nuit ont participé activement à ces temps d'échange.

Comme les années précédentes, l'objectif de ces réunions est de faire le lien entre les obligations réglementaires et sécuritaires (ERP 5° catégorie), nos contraintes budgétaires et nos préoccupations légitimes autour du maintien et de l'amélioration de notre bâti.

Ces temps de réunions nous permettent également de fixer nos besoins et nos commandes groupées (produit d'entretien /linge de maison /vaisselle).

Nous avons à cœur de donner du sens et d'optimiser l'ensemble de nos dépenses pour les commandes, les interventions des entreprises afin de gagner en efficacité et d'entretenir pour tous la qualité de vie au travail.

Pour conclure, ce COPIL favorise : l'échange entre les Personnels de divers horizons et secteurs et d'évoluer dans un cadre agréable et sécurisant et le suivi et l'entretien au quotidien de nos nombreux bâtiments, ce qui concourt à abaisser le nombre des passages à l'acte de certains des Jeunes accueillis.

Les propositions d'amélioration de notre bâti sont discutées ensemble et transmises par le Pilote à l'équipe de Direction du CES.

☞ **Projet d'établissement :**

La réécriture du projet d'établissement 2016-2021 a été repoussée en 2022 du fait de la contractualisation d'un nouveau CPOM 2023-2027, afin que les orientations du projet soient en lien avec les orientations de ce contrat.

Le COPIL pour ce travail autour du projet d'établissement a été mis en place en septembre 2022. Les participants sont des représentants de l'Association avec un Administrateur et la Cadre chargée de la démarche qualité, les Cadres de l'établissement, des représentants de l'ensemble des Services.

Par ailleurs, nous allons associer les Jeunes et leurs familles par le biais des réunions du groupe d'expression des Usagers et des questionnaires en direction des familles. Nos partenaires institutionnels seront également sollicités afin de recueillir leurs propositions dans ce cadre.

L'animation de cette instance est réalisée par le Directeur de l'établissement.
Des groupes de travail ont été constitués à partir des thématiques suivantes :

- Loi Protection de l'Enfance.
- Cadre juridique du fonctionnement.
- Projet associatif et valeurs associatives et établissement.
- Parole des Jeunes sur le fonctionnement et leurs besoins.
- Evolution du public et parcours du Jeune.

Ces groupes sont chargés par le COPIL de travailler sur les différents sujets entre les réunions du COPIL et de présenter lors des réunions leurs propositions.

Les réunions se tiennent à un rythme régulier tous les trois mois. L'objectif est de finaliser le document pour la fin de l'année 2023.

V - Temps forts de l'année

L'année 2022 aura connu son lot de temps forts, et aura vu la mise en œuvre d'actions, de projets au niveau de l'établissement :

- Février : poursuite de l'activité « l'Art pour raccrocher » en lien avec la Cave à Musique et le Conseil Départemental,
- Février : transfert Saint Claude hébergement groupe 2,
- Avril : transfert Paris hébergement groupe 3
- Avril : transfert Marseille hébergement groupe 3,
- Mai et Novembre : réunions du Groupe d'Expression Usagers et Familles,
- Mai : transfert Ardèche accueil de jour,
- Juin : transfert Port Leucate accueil de jour et hébergement,
- Juillet : transfert Agde hébergement groupe 2,
- Juillet : transfert Vallon Pont d'Arc hébergement groupe 3,
- Août : transfert Lac des Settons hébergement groupe 1,
- Octobre : inspection de l'hébergement de l'établissement par une mission du Conseil Départemental,
- Novembre : transfert Annecy hébergement groupe 2,
- Novembre : Challenge Michelet accueil de jour,
- Décembre : transfert Paris hébergement groupe 3.

VI - Gestion des ressources humaines

1) Mouvements du personnel 2022

a) Départs

- ☞ **Cinq démissions** : une éducatrice spécialisée, deux moniteurs-adjoints d'animation, deux éducateurs sportifs niveau 4, un surveillant de nuit
- ☞ **Trois départs à la retraite** : un éducateur technique spécialisé, une ouvrière qualifiée cuisine, un ouvrier qualifié entretien
- ☞ **Un licenciement pour faute grave** (abandon de poste) : un éducateur sportif niveau 3

b) Embauches

- ☞ **Cinq embauches en CDI** : une monitrice éducatrice, une accompagnante éducatif et sociale, deux moniteur(trice)s adjoint(e) d'animation, un ouvrier qualifier entretien.
- ☞ **3 mutations en interne** : une éducatrice scolaire, un surveillant de nuit, un agent de service intérieur (cuisine)
- ☞ **115 contrats en CDD**, 1 Contrat Parcours Emploi Compétence et un contrat d'apprentissage (ME).

c) L'accueil des stagiaires d'écoles

Date entrée	Date fin	Ecole	Diplômes préparés par les stagiaires
22/11/2021	25/03/2022	ADEA BOURG EN BRESSE	Technicienne de l'Intervention Sociale et Familiale
03/01/2022	10/05/2022	UNIVERSITE LYON 2	Master 1 psychologie
28/05/2022	03/06/2022	UNIVERSITE LYON 2	Licence 3 psychologie
23/05/2022	28/06/2022	GRETA 71 Sud Bourgogne	DE Accompagnant Educatif et Social
05/09/2022	06/10/2022	GRETA 71 Sud Bourgogne	DE Accompagnant Educatif et Social
03/10/2022	23/12/2022	ENSEIS de l'Ain	DE Educateur spécialisé

2) Etat de l'absentéisme en 2022

Total : 909 jours

	MALADIE	ACCIDENTS DU TRAVAIL	PATERNITE	MATERNITE
Jours calendaires	863 dont 310 jours d'absences liés au COVID 19	1	45	0

Pour mémoire, un total de 1 505 jours en 2021 dont 59 jours d'accidents du travail.

Le taux d'absentéisme moyen en 2022 est de : 5.47 %. Pour mémoire en 2021 9.11% et pour 2020, 10.84%.

VII - Nos actions de formations individuelles et collectives

Les formations avec thème, nombre de participants

Formations diplômantes :

- ☞ Une formation d'éducateur spécialisé du 05/09/2022 au 30/06/2025 à l'ENSEIS de BOURG EN BRESSE

Formation qualifiante surveillant de nuit :

- ☞ Un salarié a participé à cette formation.

Formation qualifiante maitresse de maison :

- ☞ Une salariée a participé à cette formation

Formation « Initiation informatique »

- ☞ Quatre salariés ont participé à cette formation

Formation « Méthodologie d'évaluation en protection de l'enfance ALFOLDI » :

- ☞ Quatre salariés ont participé à cette formation

Formation « Prévention du risque routier et écoconduite » :

- ☞ Un salarié a participé à cette formation

Formation « Actualisation et perfectionnement comptable » :

- ☞ Une salariée a participé à cette formation

Formation « Gestion de l'agressivité en milieu de travail » :

- ☞ Deux salariés ont participé à cette formation

Formation « CEGI PLANNING NEXT » :

- ☞ Cinq salariés ont participé à cette formation

Formation « Eduquer sans violence » :

- ☞ Trois salariés ont participé à cette formation

Formation « Tutorat » :

☞ Trois salariés ont participé à cette formation

Formation « Adolescence et grande souffrance psychique » :

☞ Un salarié a participé à cette formation

Formation « Initiale SST » :

☞ Deux salariés ont participé à cette formation

Formation « Recyclage SST » :

☞ Un salarié a participé à cette formation

Formation « Habilitation électrique » :

☞ Deux salariés ont participé à cette formation

Formation « Management équipe de direction » :

☞ Cinq salariés ont participé à cette formation

Formation « Analyse de la pratique équipes éducatives » :

☞ Vingt quatre personnes ont participé à cette formation.

Formation interne au CES pour les nouveaux arrivants :

☞ Cinq personnes ont participé à cette formation.

Un total de 66 personnes a participé à des formations.

VIII - Chantiers en cours, cap fin 2023

L'année 2023 sera riche en travaux pour le CES.

Les suites données à l'Inspection du Conseil Départemental vont se poursuivre afin d'améliorer les fonctionnements sur lesquels nous avons été mis en défaut.

La participation aux négociations du CPOM 2023-2027 notamment par le biais des fiches actions à mettre en œuvre pour les cinq prochaines années vont dicter, pour partie, les lignes de conduites à suivre, tout en prenant en compte les aspects budgétaires liés à la crise traversée au niveau national.

La réécriture du projet d'établissement avec une participation active d'un membre du Conseil d'Administration, la Cadre chargée de l'amélioration de la qualité au niveau associatif, des Personnels des différents Services, des représentants des Usagers et de leurs familles, nos partenaires, doit contribuer à élaborer un document en fin d'année.

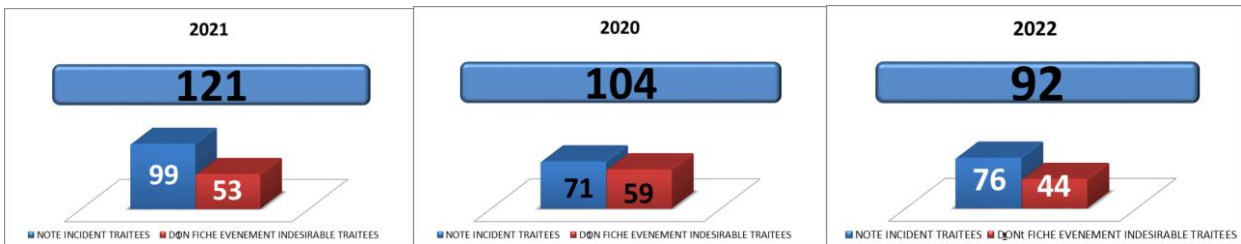
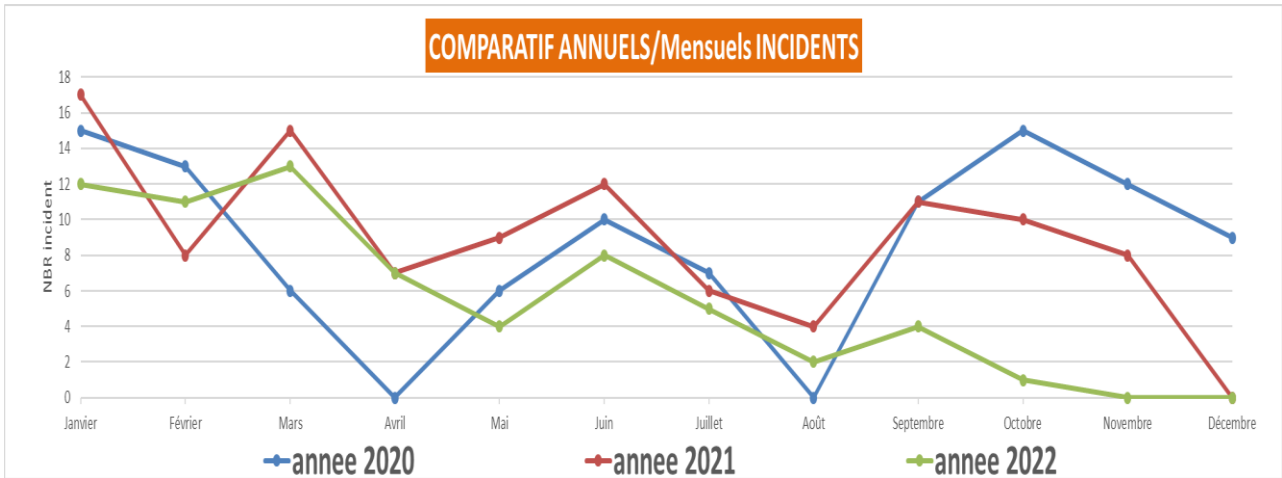
Enfin, la préparation à la démarche d'évaluation externe dont le calendrier s'échelonne de 2023 à 2027, doit nous mobiliser sur les points importants validés dans le nouveau référentiel publié par la Haute Autorité de Santé en 2022, demandant une attention particulière et un engagement de chacun en termes d'efficience.

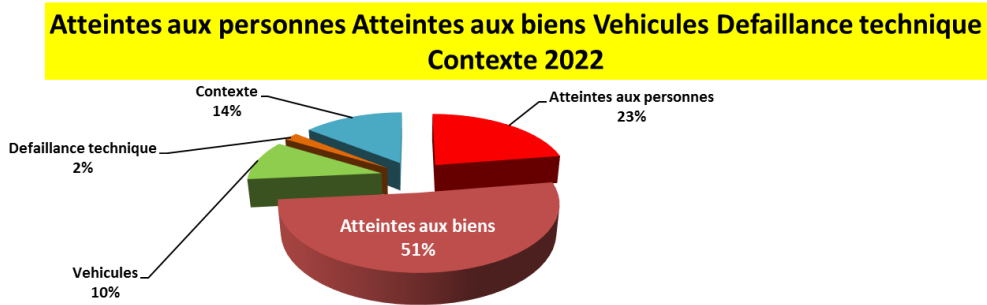
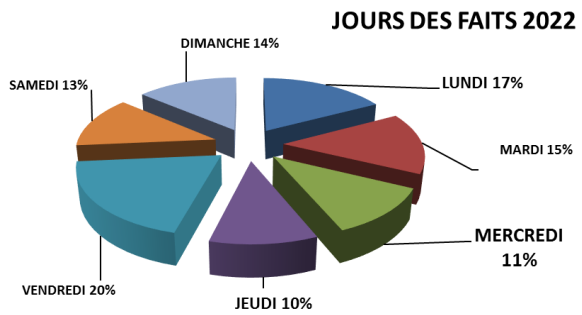
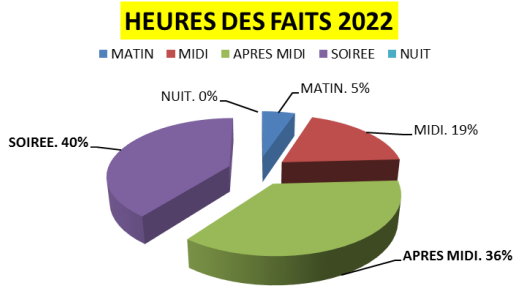
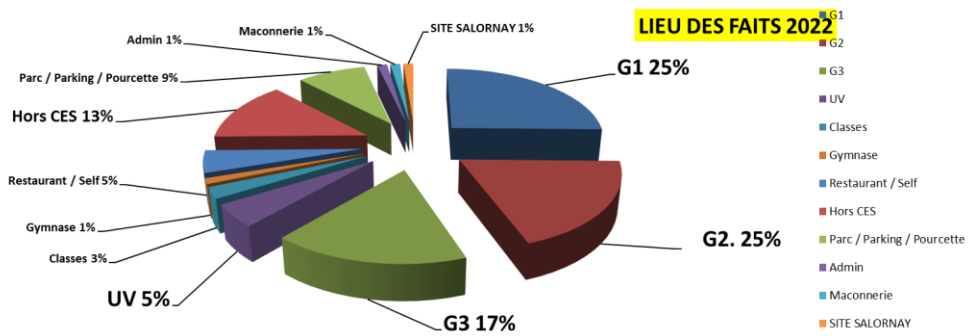
Nous devons également prendre le temps nécessaire à la réflexion sur demain qui arrivera rapidement et où il faudra prendre en compte les départs à venir au niveau de l'équipe de direction, les évolutions nécessaires liées à l'environnement législatif, les évolutions sociales et économiques de notre pays.

Le Directeur,
Gilles SANGOY

- Annexes

Fiches d'évènements indésirables





Rapport d'activité et de suivi des établissements du Prado Bourgogne

du : 01/01/2022 Au: 31/12/2022

OBJET	SALORNAY	BELLEVUE - MONTFERROUX	MEPLIER	PLACEMENT A DOMICILE	S.P.F.E.	MAISONNEE	Total 2022	Total 2021	Total 2020
Nb d'enfants accompagnés par le PRADO	92	58	58	62	245	67	582	592	602
Nb d'enfants pour CD71	82	57	57	62	239	67	564	572	584
Nb de situations pour CD71	95	62	96	63	259	108	683	671	675
Nb d'enfants pour CD18	0	1	0	0	1	0	2	4	
Nb d'enfants pour CD85	1	0	0	0	0	0	1		
Nb d'enfants pour CD01	4	0	0	0	4	0	8	12	8
Nb d'enfants pour CD21	2	0	0	0	0	0	2	2	4
Nb d'enfants pour CD58	1	0	0	0	0	0	1		
Nb d'enfants pour CD69M	0	0	0	0	1	0	1	1	1
Nb d'enfants pour CD71C	0	0	0	4	4	0	8		
Nb d'enfants pour JMIN	2	0	0	0	0	0	2	1	2
Nb d'enfants pour UP92	0	0	1	0	0	0	1		
Nb d'enfants Autres Départements	10	1	1	4	10	0	26	671	20
Nb situations pour CD18	0	1	0	0	1	0	2	4	
Nb situations pour CD85	1	0	0	0	0	0	1		
Nb situations pour CD01	4	0	0	0	4	0	8	12	8
Nb situations pour CD21	2	0	0	0	0	0	2	2	4
Nb situations pour CD58	1	0	0	0	0	0	1		
Nb situations pour CD69M	0	0	0	0	1	0	1	1	1
Nb situations pour CD71C	0	0	0	4	4	0	8		
Nb situations pour JMIN	2	0	0	0	0	0	2	1	2
Nb situations pour UP92	0	0	2	0	0	0	2		
Nb de situations Autres Départements	10	1	2	4	10	0	27	23	22
Nb de situation en Accueil d'urgence	1	12	0	0	15	10	38	62	85
Nb d'enfants bénéficiant de plusieurs prises en charge PRADO	12	3	15	4	9	4	47	34	48
Nb d'enfants Accueil de Jour seul	6	0	6	0	0	0	12	22	33
Nb d'enfants Hébergement + Accueil de jour	46	0	30	0	0	0	76	71	74
Nb d'enfants Hébergement seul	48	58	33	0	0	66	205	207	246
Nb d'enfants Placement à Domicile	0	0	0	62	0	0	62	61	54
Nb d'enfants Placement Educatif	0	0	0	0	99	0	99	114	105
Nb d'enfants Placement Educatif SCOT Montc	0	0	0	0	35	0	35	32	24
Nb d'enfants Placement Familial	0	0	2	0	111	4	117	110	100
Nb de situations Accueil de Jour seul	8	0	7	0	0	0	15	22	34

Une situation = un même département d'origine, un même usager, une même nature de placement sur une période continue dans un même établissement. Un écart entre le nombre de situation et le nombre d'enfants pris en charge, peut être expliqué par un changement de nature pendant un même placement, par deux période continue pour un même enfant. Par exemple : un usager changeant de département d'origine (de CD01 à CD71) ou passant de l'Accueil de jour + hébergement à l'hébergement simple

Rapport d'activité et de suivi des établissements du Prado Bourgogne

du : 01/01/2022 Au: 31/12/2022

OBJET	SALORNAY	BELLEVUE - MONTFERROUX	MEPLIER	PLACEMENT A DOMICILE	S.P.F.E.	MAISONNEE	Total 2022	Total 2021	Total 2020
Nb de situations Hébergement + Accueil de jour	47	0	31	0	0	0	78	71	76
Nb de situations Hébergement seul	50	63	34	0	0	66	213	210	259
Nb de situations Placement à Domicile	0	0	0	67	0	0	67	63	58
Nb de situations Placement Educatif	0	0	0	0	100	0	100	116	107
Nb de situations Placement Educatif SCOT Montc	0	0	0	0	36	0	36	32	24
Nb de situations Placement Familial	0	0	26	0	133	42	201	180	139
Nb de situations par type de prise en charge	105	63	98	67	269	108	710	694	697
Nb d'enfants DREF	40	40	48	1	20	56	205	209	202
Nb de situations DREF	48	43	58	1	20	56	226	226	224
Nb d'enfants en situations Séquentielles	1	0	2	1	0	4	8	10	8
Nb de situations Séquentielles	1	0	26	1	0	42	70	79	40
Nb d'enfants Mineur Non Accompagnés	21	0	0	1	101	0	123	130	133
Nb de situations Mineur Non accompagné	24	0	0	1	102	0	127	132	141
Nb d'enfants Contrat Jeune Majeur Non Accompagnés	1	0	0	0	31	0	32	39	10
Nb de situations Contrat Jeune Majeur Non Accompagnés	1	0	0	0	31	0	32	39	10
Nb d'enfants MNA Antenne PLACEMENT ASE	0	0	0	0	20	0	20	25	19
Nb d'enfants Ordonnance Tutelle Etat	17	1	0	0	9	1	28	26	33
Nb d'enfants MNA Antenne MONTFERROUX OTE	0	0	0	0	36	0	36	53	46
Nb d'enfants Ordonnance de placement direct au civil	3	0	1	3	8	0	15	28	53
Nb d'enfants Accueil provisoire ASE - placement ASE contractualisé	11	4	4	14	20	6	59	58	46
Nb d'enfants MNA Antenne MONTFERROUX ASE	0	0	0	0	8	0	8	4	3
Nb d'enfants Ordonnance 2 2 45 Ordonnance de placement direct au Pénal	2	0	0	0	0	0	2	1	2
Nb d'enfants ASE (garde) placement du Juge vers ASE qui confie à ets	50	50	53	45	105	63	366	358	385
Nb d'enfants MNA Antenne PLACEMENT OTE	0	0	0	0	14	0	14	19	24
Nb d'enfants Contrat Jeune Majeur ASE	15	8	0	0	74	2	99	102	56
Nb de situations MNA Antenne PLACEMENT ASE	0	0	0	0	20	0	20	25	20
Nb de situations Ordonnance Tutelle Etat	19	1	0	0	9	1	30	44	54
Nb de situations MNA Antenne MONTFERROUX OTE	0	0	0	0	36	0	36	53	46
Nb de situations Ordonnance de placement direct au civil	3	0	4	3	8	0	18	31	55
Nb de situations Accueil provisoire ASE - placement ASE contractualisé	13	6	5	14	21	11	70	60	52
Nb de situations MNA Antenne MONTFERROUX ASE	0	0	0	0	8	0	8	4	3
Nb de situations Ordonnance 2 2 45 Ordonnance de placement direct au Pénal	2	0	0	0	0	0	2	1	2
Nb de situations ASE (garde) placement du Juge vers ASE qui confie à ets	56	52	89	50	126	98	471	435	443

Une situation = un même département d'origine , un même usager, une même nature de placement sur une période continue dans un même établissement. Un écart entre le nombre de situation et le nombre d'enfants pris en charge , peut être expliqué par un changement de nature pendant un même placement, par deux période continue pour un même enfant. Par exemple : un usager changeant de département d'origine (de CD01 à CD71) ou passant de l'Accueil de jour + hébergement à l'hébergement simple

Rapport d'activité et de suivi des établissements du Prado Bourgogne

du : 01/01/2022 Au: 31/12/2022

OBJET	SALORNAY	BELLEVUE - MONTFERROUX	MEPLIER	PLACEMENT A DOMICILE	S.P.F.E.	MAISONNEE	Total 2022	Total 2021	Total 2020
Nb de situations MNA Antenne PLACEMENT OTE	0	0	0	0	14	0	14	19	24
Nb de situations Contrat Jeune Majeur ASE	17	8	0	0	75	2	102	103	60
Nb de situations Motif Sortie : 115 - CHR5	0	0	0	0	0	0	0	3	3
Nb de situations Motif Sortie : Autre Etablissement PRADO	3	2	31	1	18	43	98	89	68
Nb de situations Motif Sortie : Autre prise en charge	11	6	8	4	13	5	47	54	72
Nb de situations Motif Sortie : Autonomie avec revenu	3	0	0	0	13	0	16	12	8
Nb de situations Motif Sortie : Décès Incarcération autre	1	0	0	0	0	0	1	1	1
Nb de situations Motif Sortie : Départ Majeur à son initiative	9	1	0	0	1	0	11	1	4
Nb de situations Motif Sortie : Famille Accueil	1	0	0	2	1	1	5	4	2
Nb de situations Motif Sortie : Fin prise en charge Acc Jr	4	0	1	0	0	0	5	9	5
Nb de situations Motif Sortie : Fugue avec fin prise en charge	0	0	0	0	0	0	0	2	3
Nb de situations Motif Sortie : Fin de prise en charge	12	6	0	12	6	1	37	28	29
Nb de situations Motif Sortie : Orientation vers PAD PRADO	0	0	3	1	0	1	5		2
Nb de situations Motif Sortie : Retour dans la famille	1	6	0	2	6	3	18	49	49
Durée moyenne en mois : Accueil de Jour	14	0	21	0	0	0	17	17	13
Durée moyenne en mois : Hébergement	14	16	22	0	0	28	20	19	16
Durée moyenne en mois : PE/SCOT Montceau	0	0	0	0	22	0	22	15	6
Durée moyenne en mois : Placement à Domicile	0	0	0	15	0	0	15	13	11
Durée moyenne en mois : Placement Educatif	0	0	0	0	19	0	19	15	15
Durée moyenne en mois : Placement Familial	0	0	0	0	29	0	29	30	37
Durée moyenne Hébergement + Accueil de Jour	13	0	17	0	0	0	15	14	10
Nb de Refus d'admission	17	4	0	11	0	0	32	53	79
Nb de refus : à la demande du travailleur social	3	0	0	1	0	0	4	11	26
Nb de refus : Effectif Complet	5	3	0	0	0	0	8	15	9
Nb de refus : Liste d'attente	0	0	0	0	0	0	0		1
Nb de refus : Projet en inadéquation	6	1	0	10	0	0	17	25	41
Nb d'entrée physique	47	29	37	29	83	56	281	269	327
Nb de sortie physique	48	26	39	26	70	54	263	262	262
Nb d'enfants pour Paray-le-Monial - Charolles	4	7	0	4	12	2	29	2	2
Nb d'enfants pour Chalons/Saône - Louhans	31	29	28	22	89	26	225	31	31
Nb d'enfants pour Montceau - Creusot - Autun	16	14	22	13	59	4	128	3	3
Nb d'enfants pour Mâcon - Cluny - Tournus	27	4	1	17	66	34	149	32	37
Nb d'enfants pour Autres départements	0	0	0	0	0	0	0	1	1

Une situation = un même département d'origine , un même usager, une même nature de placement sur une période continue dans un même établissement. Un écart entre le nombre de situation et le nombre d'enfants pris en charge , peut être expliqué par un changement de nature pendant un même placement, par deux période continue pour un même enfant. Par exemple : un usager changeant de département d'origine (de CD01 à CD71) ou passant de l'Accueil de jour + hébergement à l'hébergement simple

Rapport d'activité et de suivi des établissements du Prado Bourgogne

du : 01/01/2022 Au: 31/12/2022

OBJET	SALORNAY	BELLEVUE - MONTFERROUX	MEPLIER	PLACEMENT A DOMICILE	S.P.F.E.	MAISONNEE	Total 2022	Total 2021	Total 2020
Nb d'enfants pour MDR Anse	0	0	0	0	0	0	0		
Nb d'enfants pour MDR Chatillon	0	0	0	0	0	0	0		
Nb d'enfants tutelle sous AEMO	0	0	0	0	0	0	0		
Nb d'enfants avec habillement	75	43	44	3	170	59	394	64	64
Nb d'enfants avec argent de poche	76	49	52	3	214	61	455	67	68
Nb d'enfants avec Taxi	1	0	0	0	4	3	8	4	9

Une situation = un même département d'origine , un même usager, une même nature de placement sur une période continue dans un même établissement. Un écart entre le nombre de situation et le nombre d'enfants pris en charge , peut être expliqué par un changement de nature pendant un même placement, par deux période continue pour un même enfant. Par exemple : un usager changeant de département d'origine (de CD01 à CD71) ou passant de l'Accueil de jour + hébergement à l'hébergement simple